

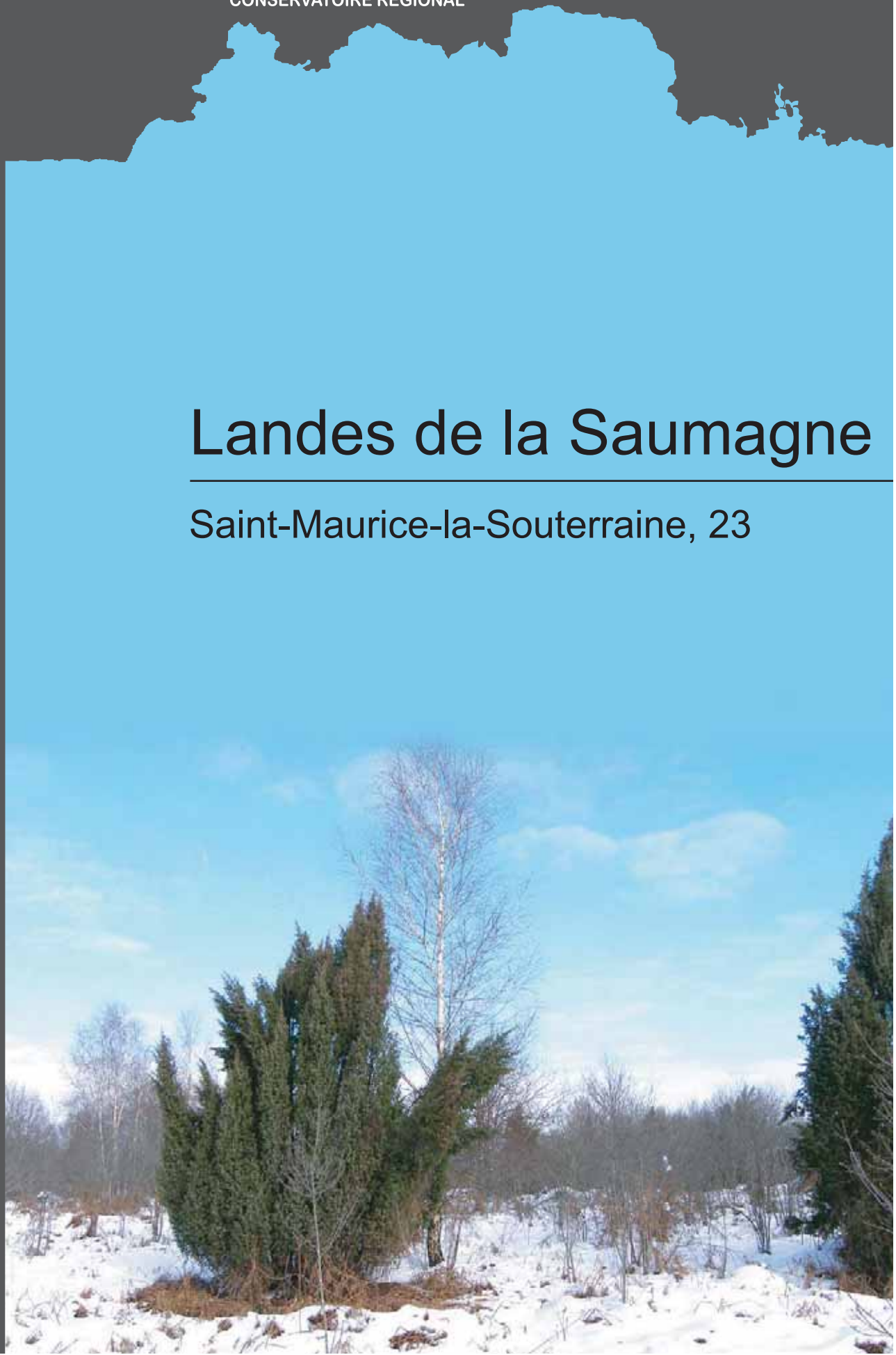
Plan de gestion 2008-2012

Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN - octobre 2007



Landes de la Saumagne

Saint-Maurice-la-Souterraine, 23



Plan de gestion

2008-2012

Les Landes de La Saumagne

Commune de
Saint-Maurice-La-Souterraine (23)

Sommaire

SECTION A : APPROCHE DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE DU SITE	4
I. Informations générales.....	5
A. Localisation du site.....	5
B. Aspects fonciers	5
CONTENANCE TOTALE	5
C. Statut actuel	5
1. <i>Inscription aux inventaires</i>	5
D. Description sommaire.....	6
E. Bref historique	6
II. Environnement et patrimoine.....	7
A. Environnement physique.....	7
1. <i>Eléments climatiques</i>	7
2. <i>Topographie - Hydrologie</i>	7
3. <i>Géologie - Pédologie</i>	7
B. Unités écologiques	10
1. <i>Cartographie des unités végétales</i>	10
2. <i>Description des unités végétales</i>	10
C. Evolution historique du milieu et tendance actuelle	18
D. Exploitation agricole - Environnement socio-économique	20
1. <i>Activité sur la zone d'étude</i>	20
2. <i>Autres activités</i>	20
SECTION B : ÉVALUATION DU PATRIMOINE ET DEFINITION DES OBJECTIFS	21
I. Évaluation de la valeur patrimoniale.....	22
A. Intérêt en terme d'habitats naturels	22
B. Intérêt floristique	22
1. <i>Prospections réalisées</i>	22
2. <i>Espèces patrimoniales</i>	22
C. Intérêt faunistique.....	27
1. <i>Prospections réalisées et inventaires</i>	27
2. <i>Résultats et espèces remarquables</i>	27
D. Intérêt paysager	30
E. Critères qualitatifs d'évaluation du site.....	31
II. Définition des objectifs	32
A. Facteurs pouvant avoir une influence sur la gestion.....	32
<i>Facteurs naturels</i>	32
B. Bilan de l'état général du site et arguments relatifs aux objectifs de gestion.	33
<i>Arguments relatifs à la gestion des habitats</i>	33

<i>Arguments relatifs à la valorisation du site</i>	34
C. Objectifs relatifs à la conservation du patrimoine.....	35
1. <i>Objectifs relatifs à la conservation des habitats naturels (OH)</i>	35
2. <i>Objectifs relatifs à la conservation des espèces (OE)</i>	35
3. <i>Objectifs relatifs à la connaissance du milieu (OS)</i>	35
C. Objectifs relatifs à l'accueil du public et à la pédagogie (OP)	35
SECTION C : PLAN DE TRAVAIL	36
I. Opérations.....	37
A. Gestion des habitats naturels, des espèces et des paysages.....	37
1. <i>Opérations de restauration</i>	37
2. <i>Opérations de gestion</i>	39
B. Inventaires et suivis écologiques.....	40
C. Accueil et pédagogie.....	42
D. Maîtrise foncière ou d'usage.....	42
F. Animation du Plan de gestion	42
II. Plan de travail.....	43
A. Synthèse des opérations	43
1. <i>Synthèse par opération</i>	43
2. <i>Synthèse par parcelle</i>	43
B. Carte des opérations.....	43
C. Prévisions budgétaires	45
1. <i>Détail financier par action</i>	45
5. <i>Tableau de synthèse</i>	46

Section A :
Approche descriptive et analytique du site

Les Landes de la Saumagne
Saint-Maurice-la-Souterraine, 23

I. Informations générales

A. Localisation du site

Coord. géographiques : longitude : - 1,03 gr
latitude : 51,324 gr
Altitude : 340 m

B. Aspects fonciers

Liste des parcelles concernées par l'étude :

Section	N°	Lieu dit	Contenance			Nature
F	1262	La Saumagne	0 ha	24 a	60 ca	BT et L
F	1263	La Saumagne	6 ha	48 a	90 ca	BT et L
F	1264	La Saumagne	4 ha	46 a	40 ca	BT et L
F	1384	Longue Sagne		9 a	80 ca	L
F	1544	Gaberot		8 a	24 ca	L
F	1671	Le Mont	3 ha	00 a	11 ca	BT et L
Contenance totale			14 ha	38 a	05 ca	

La section de La Saumagne comprend 6 parcelles qui font l'objet d'un bail emphytéotique d'une durée de 18 années entre la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin. La date d'échéance est le 19 août 2023.

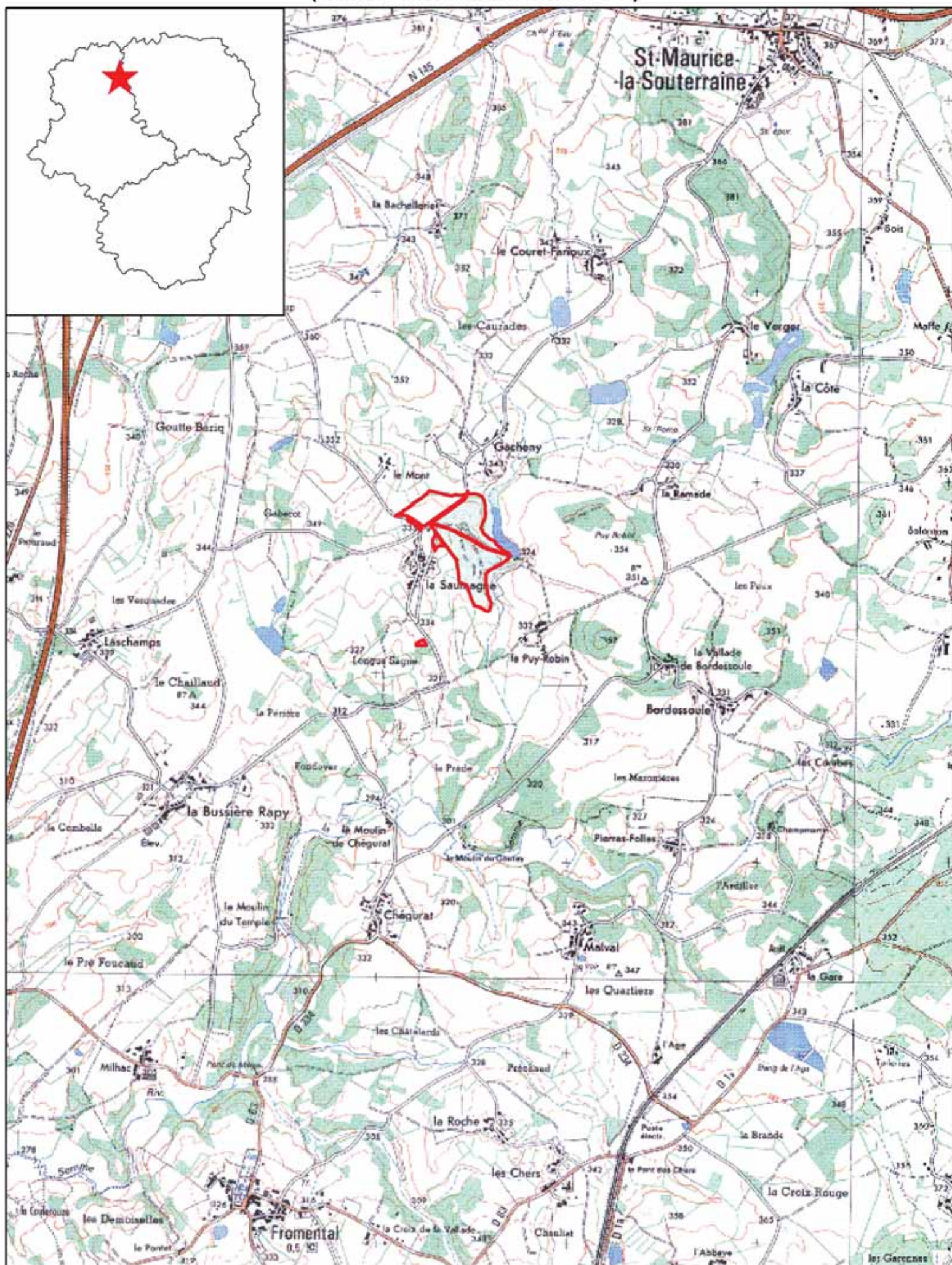
C. Statut actuel

1. Inscription aux inventaires

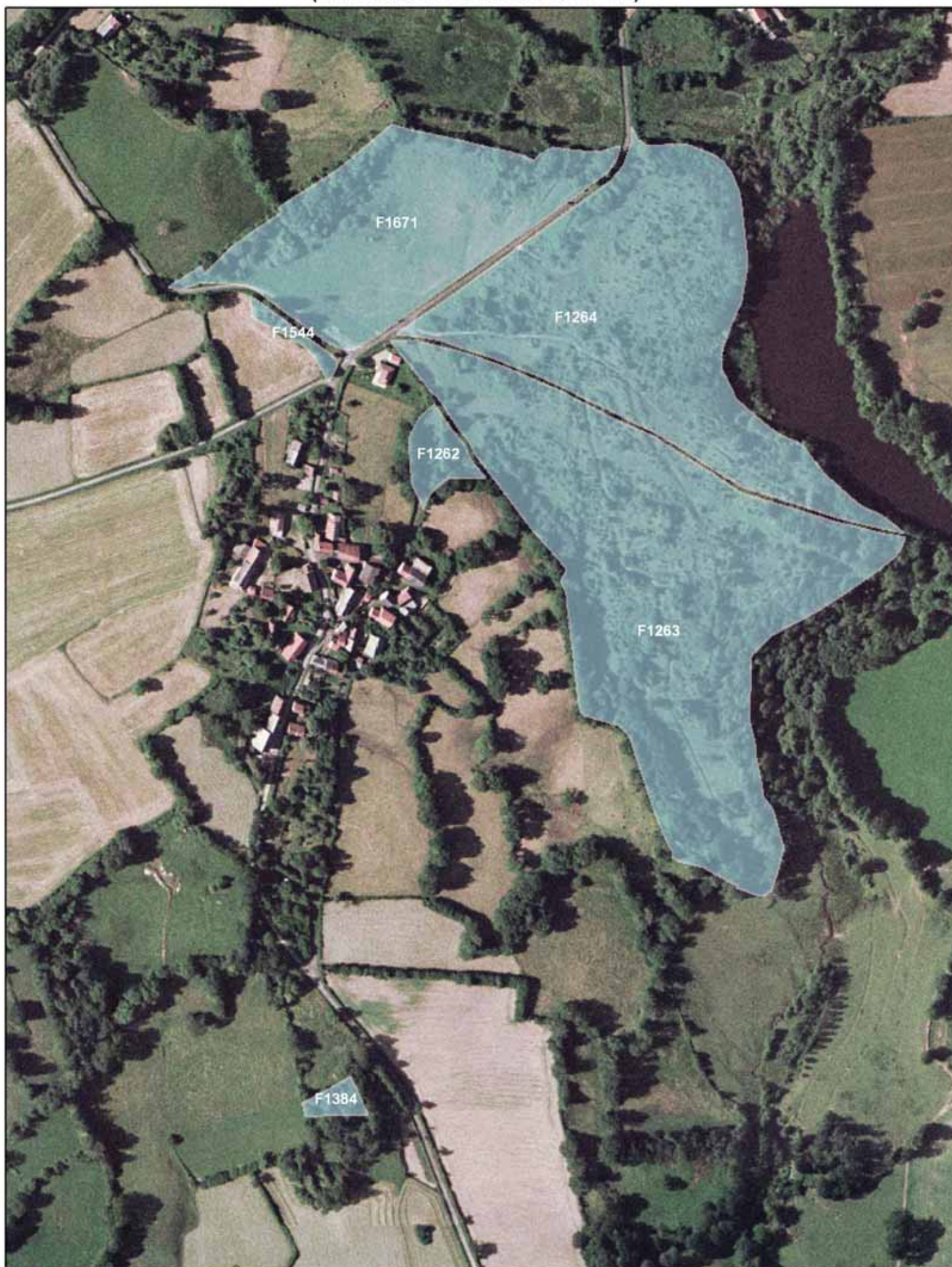
La lande de la Saumagne n'est jusqu'à présent inscrite à aucun inventaire concernant la protection des paysages ou du patrimoine naturel.

Cependant, le Conservatoire a présenté un projet d'inscription de la Lande de la Saumagne à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I. Cette proposition a été faite à l'occasion d'une mise à jour partielle des ZNIEFF de la région Limousin dont la dernière refonte totale avait eu lieu en 2000. Cette proposition a été validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Limousin lors de sa réunion du 20 septembre 2007, elle doit maintenant faire l'objet d'une confirmation nationale puis d'un arrêté préfectoral.

Localisation du site de la Lande de La Saumagne (Saint-Maurice-la-Souterraine - 23)



Parcelles en bail sur de site de la Lande de La Saumagne
(Saint-Maurice-la-Souterraine - 23)



D. Description sommaire

La Saumagne est un bien de section qui a été maintenu en lande par les activités agro-pastorales des gens du village. Jusqu'au milieu des années 1970, les habitants faisaient pacager leur troupeau, mais surtout ils fauchaient la lande pour la litière.

Depuis cette époque, le sectionnal n'est plus géré et la lande a évolué. La section est actuellement colonisée par des pré-bois à Bourdaine et des landes sénescents envahies de Fougère aigle.

E. Bref historique

- 1995 – 1996 : Création d'un Groupement Syndical Forestier de la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine comprenant les biens de section de 3 villages dont la Saumagne.
- 1996 : Projet d'aménagement forestier de la section de La Saumagne et des autres biens de section de la commune de Saint Maurice la Souterraine par l'Office National des Forêts.
- 1997 : Refus du projet d'aménagement forestier par les sectionnaires de La Saumagne.
- Avril 1997 : Incendie de plusieurs parties de la lande
- 1998 : Débroussaillage d'une partie nord du site par les habitants de La Saumagne
- Juin 2001 : Première rencontre des sectionnaires avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin.
- 2002 – 2004 : Evaluation de différentes méthodes d'intervention pour la gestion de la section de la Saumagne.
Contacts avec la Mairie de Saint Maurice la Souterraine
- Juillet 2004 : Présentation d'un projet d'intervention du CREN devant la Commune, l'ONF et les habitants de la Saumagne.
- 19 août 2005 : Signature d'un bail emphytéotique de 18 ans avec la Commune de Saint-Maurice-la-Souterraine pour la gestion du site.
- 10 mars 2007 : Organisation du premier chantier de restauration des mares et de nettoyage de la décharge sauvage avec les membres de la section, des habitants de villages voisins et des adhérents du Conservatoire.
- 20 septembre 2007 : validation du périmètre de la ZNIEFF de la Saumagne au Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature.

II. Environnement et patrimoine

A. Environnement physique

1. Eléments climatiques

Climat océanique avec de faibles précipitations, surtout l'été, et des températures douces avec peu de gelées.

Précipitations : 1006 mm d'eau par an

Température moyenne annuelle : 10,8 °C

Moyenne annuelle du nombre de jours de gelée : 72

La saison de végétation est comprise en moyenne entre avril et fin octobre, lorsque les températures sont supérieures ou égales à 10 °C.

(Source : Dossier pour l'aménagement forestier du GSF de la Saint-Maurice-La-Souterraine, ONF, 1996)

2. Topographie - Hydrologie

La section de La Saumagne se situe sur un plateau s'inclinant progressivement vers le sud. Ce plateau sub-plan se situe à 330 mètres d'altitude. Il est marqué à l'est par une dépression qui a été utilisée pour créer un plan d'eau.

Le bassin versant de la lande alimente le ruisseau de Gacheny (qui prend ses sources en amont direct de la lande), il se jette dans la Semme. L'étang du Puy Robin qui jouxte la section est en dérivation sur le cours du ruisseau de Gacheny.

La bordure nord du site est marquée par un fossé d'évacuation des eaux d'une source qui naît à l'extrémité nord-ouest du site.

Outre les différentes sources qui alimentent le ruisseau, une série de mares et d'anciennes fosses d'extraction d'argile sont présentes sur le site. Elles sont actuellement fortement comblées.

3. Géologie - Pédologie

Une série de relevés pédologiques a été effectuée sur la section de la Saumagne en fonction des différents faciès de la végétation.

Les relevés s'ajoutent aux indications pédologiques inscrites dans le document d'aménagement forestier de l'Office National des Forêts de 1996.

✓ Relevé pédologique S°1 (28/09/06)

Formation végétale : Lande à fougère (p 1671)

Profondeur du profil : > 60cm

Description :

- Litière d'accumulation de fougères sur 1,5 cm
- Humus de type mor de 2 à 3 cm

- Horizon limono-argileux de couleur brune, bien compact avec des traces de rouille. Les rhizomes de fougères sont abondants. Puissance 30 cm.
- Horizon argileux de couleur clair avec des cailloutis de quartz (arène granitique). Traces de rouille plus nombreuses.

Sol peu évolué sur argile, marqué par une hydromorphie courte pendant une période de l'année.

✓ Relevé pédologique S°2 (28/09/06)

Formation végétale : Lande à fougère (p 1671)

Profondeur du profil : > 60cm

Description :

- Litière d'accumulation peu épaisse sur 1 cm
- Humus de type mor de 3 à 4 cm
- Horizon limono-argileux de couleur brun foncé avec matière organique sur 1 à 2 cm
- Horizon argileux de couleur claire avec cailloutis de quartz et matière organique en mélange. Pas de trace de rouille.

Sol peu évolué sur argile, ayant les mêmes caractéristiques que S1 mais sans hydromorphie constatée. Les horizons sont peu tranchés, se pose la question d'un travail du sol ancien.

✓ Relevé pédologique S°3 (28/09/06)

Formation végétale : Lande dégradées (p ? ? ?)

Profondeur du profil : 30cm

Description :

- Litière d'accumulation 2 cm
- Humus de type mor de 3 à 4 cm
- Horizon limono-sableux de couleur brun foncé riche en matière organique sur 3 cm.
- Horizon argileux de couleur ocre avec des cailloutis de quartz.

Sol peu évolué sur argile, ayant les mêmes caractéristiques que S1 mais sans hydromorphie constatée.

✓ Relevé pédologique S°4 (28/09/06)

Formation végétale : Lande à fougère (p 1264)

Profondeur du profil : 45cm

Description :

- Litière d'accumulation 2 cm
- Humus de type mor de 3 à 4 cm
- Horizon limono-sableux avec un peu d'argile de couleur brun foncé riche en matière organique sur 3 cm, mais structure bien aérée et filtrante, avec beaucoup de cailloutis.
- Horizon argileux de couleur ocre avec beaucoup de cailloutis de quartz. Avec quelques traces de rouille. Puissance 40 cm

Sol peu évolué sur argile, avec une hydromorphie faible.

✓ Relevé pédologique S°5 (28/09/06)

Formation végétale : Lande sèche (p 1264)

Profondeur du profil : 15 cm

Description :

- Litière d'accumulation 2 cm
- Humus de type mor de 3 à 4 cm
- Horizon sableux très aéré (mélange de matière organique et minérale). Puissance 10 cm
- Arène granitique.

Sol peu évolué sur arène, favorable à la lande sèche.

✓ Relevé pédologique S°6 (28/09/06)

Formation végétale : Fougeraie, station d'Ophioglosses (p 1263)

Profondeur du profil : 50cm

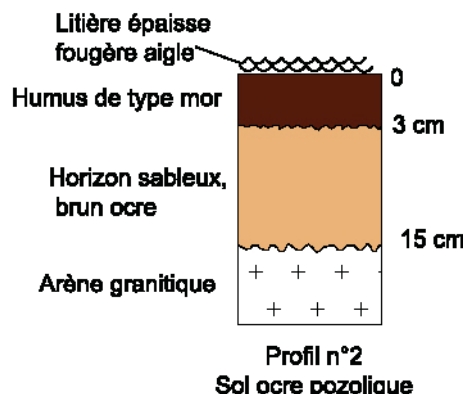
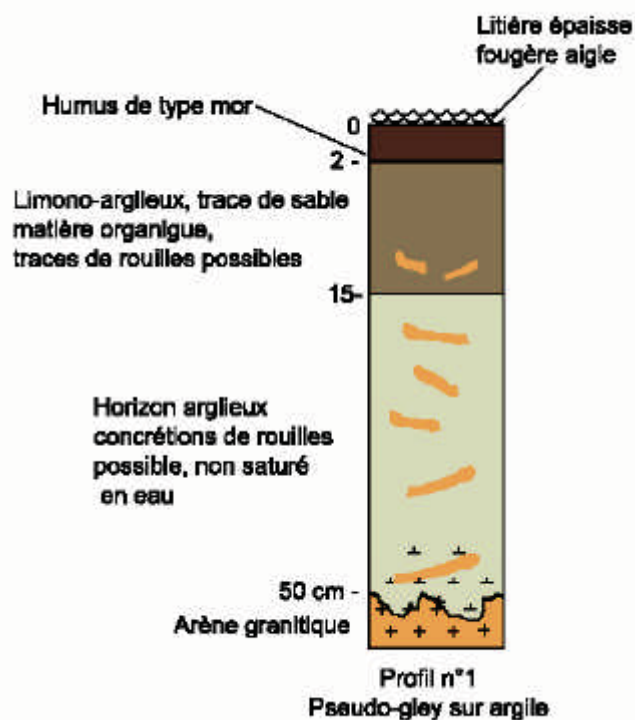
Description :

- Litière d'accumulation 4 cm
- Humus de type mor de 3 à 4 cm
- Horizon sablo-limoneux avec un peu d'argile, très aéré, de couleur brun clair, peu de matière organique, environ 10 cm de puissance
- Horizon plus argileux avec beaucoup de cailloutis de quartz et des rhizomes de fougère, argileux, de couleur ocre avec des cailloutis de quartz. Puissance 30 cm
- Horizon d'argile compacte sans trace de rouille, pas d'horizon tranché.

Il est possible de schématiser en distinguant deux grands types de sols sur la section de la Saumagne.

Les parties Nord et Ouest de la section sont dominées par un sol de type brun acide relativement profond (supérieur à 30 cm). En fonction de la position topographique, ces sols bruns sont marqués par une hydromorphie temporaire mais qui reste faiblement marquée (Cf. Profil 1).

Les parties Est et Sud-est de la section se trouvent sur des sols bruns acides superficiels où la réserve d'eau est faible (Cf. Profil 2).



B. Unités écologiques

1. Cartographie des unités végétales

La cartographie des habitats a été réalisée par des prospections de terrain menées à partir des photos aériennes IGN de 2001, durant une période s'étalant de Juin à Septembre 2006 plus des compléments durant l'été 2007. Afin de mieux nous guider dans le choix d'une gestion pertinente, nous avons choisi de faire figurer sur une même carte les différents habitats ainsi que leur état de conservation et leur dynamique de végétation.

2. Description des unités végétales

➤ Mégaphorbiaie prairiale (Communautés à Reines des prés et Prairies à Joncs acutiflores)

Conditions écologiques : Sols à pseudogley, station lumineuse

Cette formation végétale est caractéristique des sols gorgés d'eau une partie de l'année, avec un niveau trophique élevé (mésotrophe à eutrophe). La mégaphorbiaie présente à la Saumagne correspond au stade dynamique suivant la prairie humide à Jonc acutiflore. Cette dynamique explique que la formation végétale regroupe des espèces appartenant à ces deux groupements.

L'Angélique sylvestre domine la formation et les autres espèces de la mégaphorbiaie sont :

Filipendula ulmaria
Cirsium palustre
Juncus effusus
Urtica dioica

Angelica sylvestris
Lythrum salicaria
Poa trivialis
Solanum dulcamara

Au sein de cette mégaphorbiaie sont présentes des espèces de la Jonçaie acutiflore :

<i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Carex nigra</i>
<i>Carex vesicaria</i>	<i>Sphagnum</i> sp.
<i>Carex laevigata</i>	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>
<i>Agrostis canina</i>	<i>Molinia caerulea</i>
<i>Potentilla erecta</i>	<i>Lotus uliginosus</i>
<i>Holcus lanatus</i>	

Cette formation est en cours de colonisation par les espèces pré-forestières comme *Ceratocarpus claviculata*, *Rubus* gr. *Fruticosus*, *Frangula alnus*, *Betula pendula*, *Salix cinerea*. Les espèces ligneuses envahissent progressivement la zone humide.

Ce groupement est localisé à la partie nord-ouest de la parcelle n°1671 et sa superficie est de 500.m², elle est de façon générale en mauvais état de conservation.

Classe : *Filipendulo ulmariae - Convolvuletea sepium* Géhu & Géhu-Franck 1987

Ordre : *Convolvuletalia sepium* Tüxen 1950

Alliance : *Convolvulion sepium* Tüxen in Oberd. 1957

Code CORINE : 37.1 (Communautés à Reine des prés et communautés associées)

Code Natura 2000 : 6430 (Mégaphorbiaies riveraines mésotrophes collinéennes)

Classe : *Molinio caeruleae - Juncetea acutiflori* Br. - Bl. 1950 (Prairies hygrophiles à mésohygrophiles, sur sols oligotrophes à mésotrophes)

Ordre : *Molinietaalia caeruleae* Koch 1926 (Communautés non méditerranéennes sur sols tourbeux à paratourbeux)

Alliance : *Juncion acutiflori* BR;-BL. In Br.-Bl. & Tüxen 1937 (Communautés atlantiques à montagnardes sur sols mésotrophes)

Sous-alliance : *Caro verticillati Juncenion acutiflori* de Foucault & Géhu 1980 (Communautés atlantiques)

Code CORINE : 37.312 (Prairie à Jonc acutiflore)

Code Natura 2000 : 6410 (Prairie à *Molinia caerulea* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux)

➤ Lande mésophile septentrionale à *Erica tetralix*

Conditions écologiques : Sol à pseudogley

Ce type de formation végétale se développe sur un sol connaissant un engorgement pendant les périodes pluvieuses. C'est une végétation héliophile qui disparaît lors de la colonisation par les ligneux (Bourdaine).

Cette communauté végétale est constituée essentiellement par des végétaux chaméphytes : Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), Ajonc nain (*Ulex minor*) et Callune (*Calluna vulgaris*). Outre ces espèces on rencontre aussi : *Molinia caerulea*, *Potentilla erecta*, *Dactylorhiza maculata*, *Carum verticillatum*, *Scutellaria minor* ... Des plages de *Sphagnum* sp sont aussi présentes par endroit.

Ce groupement occupe uniquement la partie septentrionale du site. Elle est fortement dégradée par une colonisation pré-forestière : la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) et la Bourdaine (*Frangula alnus*). La superficie de cette formation est de 1 700 m²

Classe : <i>Calluno-vulgaris</i> – <i>Ulicetea minoris</i> Braun-Blanquet & Tüxen 1943
Ordre : <i>Ulicetalia minoris</i> Quantin 1935
Alliance : <i>Ulicion minoris</i> Malcuit 1929
Association : <i>Ulici minoris</i> – <i>Ericetum tetralicis</i> (Allorge 1922) Lemée 1937 em. J.-M. Géhu & J. Géhu 1975.
Code CORINE : 31.11 Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
Code Natura 2000 : 4010 Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>

➤ Dépressions sur argile (mare oligotrophe, communautés annuelles, prairie à Joncs acutiflore et lande humide)

Conditions écologiques : Sols à pseudogley, station lumineuse

Cette formation se développe dans les anciennes fosses d'extraction d'argile existant sur le sectionnal. Ces dépressions regroupent des formations oligotrophes qui se succèdent en fonction de l'évolution de la saturation en eau au cours des saisons.

Les parties détrempées le plus longtemps sont colonisées par les espèces appartenant aux communautés amphibies des eaux acides oligotrophes comme *Hypericum elodes* et des tapis de Sphaignes (*Sphagnum* sp.).

Les parties comblées ou plus sèches sont colonisées par les végétations appartenant aux prairies à Jonc acutiflore ou aux landes mésophiles :

<i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Carex nigra</i>
<i>Carum verticillatum</i>	<i>Erica tetralix</i>
<i>Ulex minor</i>	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>
<i>Agrostis canina</i>	<i>Molinia caerulea</i>
<i>Potentilla erecta</i>	<i>Scutillaria minor</i>
<i>Carex demissa</i>	<i>Carex panicea</i>
<i>Carex echinata</i>	

Les fosses sont souvent entourées d'espèces ligneuses (*Salix* spp, *Frangula alnus*) qui limitent l'accès à la lumière des végétaux caractéristiques des groupements hygrophiles.

Les dépressions sont présentes sur les parcelles n° 1671 et 1263, elles couvrent des superficies faibles (900 m²).

Les zones détrempées, suite au retrait de l'eau, sont colonisées par des communautés de plantes annuelles. Cette communauté pionnière a été favorisée par les travaux de restauration de ces dépressions en mars 2007. Elle reste très fragmentaire et est composée à La Saumagne par :

<i>Juncus tenageia</i>	<i>Isolepis setacea</i>
<i>Juncus bufonius</i>	<i>Juncus bulbosus</i>

Classe : Isoeto durieui – Juncuetea bufonii
Ordre : Isoetetalia durieui
Alliance : Cicendion filiformis
Association : Radiolo linoidis – Cicendietum filiformis
Code CORINE : 22.323 Communautés naines à *Juncus bufonius*
Code Natura 2000 : 3130 - 5 communautés annuelles, oligotrophes à mésotrophes, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiales à montagnardes, des isoeto-juncetea

➤ Gazons à nard et groupements apparentés

Conditions écologiques : Sol ocreux podzolique, squelettique.

Cette formation se forme sur un sol squelettique pauvre en éléments nutritifs et ayant une faible rétention en eau.

Elle est caractérisée par des espèces herbacées dominées par les graminées qui ont des adaptations physiologiques permettant de résister aux manques d'eau et d'éléments nutritifs.

<i>Nardus stricta</i>	<i>Festuca gr. ovina</i>
<i>Agrostis tenuis</i>	<i>Danthonia decumbens</i>
<i>Potentilla erecta</i>	<i>Polygala serpyllifolia</i>
<i>Hypericum humifusum</i>	

Cette végétation reste rase en raison des conditions édaphiques et par le fait que des véhicules stationnent fréquemment à cet endroit.

Cette formation rase est limitée à une petite superficie (200 m²) de la parcelle 1264 en bordure de l'étang.

Classe : Nardetea strictae Rivas Goday in Rivas Goday & Rivas-Martinez 1963

Ordre : Nardetalia strictae Oberdorfer ex Preising 194931

Alliance : Galio saxatilis – Festucion filiformis De foucault 1994

Code CORINE : 35.1 Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés

Code Natura 2000 : 6230 Formations herbeuses à *Nardus stricta*, riches en espèces, sur substrat siliceux

➤ Lande sèche atlantique et faciès de dégradation

Conditions écologiques : Sol ocreux podzolique et sol peu évolué sur argile

Ce type de formation végétale se développe sur un sol acide, pauvre en éléments nutritifs et dont la rétention en eau est faible. La profondeur du sol constitue un facteur déterminant dans l'évolution de ce type de formation. En effet, un sol profond permet aux racines des espèces ligneuses et aux rhizomes de la Fougère aigle d'avoir une surface « d'exploration » importante et leur installation est facilitée. Cela entraîne une colonisation rapide de la lande par ces espèces préforestières.

Elle est constituée essentiellement de végétaux chaméphytes : Callune (*Calluna vulgaris*) et Ajonc nain (*Ulex minor*). De rares pieds de Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) sont présents dans les zones les moins dégradées. Par place, se trouvent des pieds de Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*). Des espèces compagnes de la lande sont présentes çà et là :

<i>Nardus stricta</i>	<i>Festuca gr. ovina</i>
<i>Agrostis tenuis</i>	<i>Danthonia decumbens</i>
<i>Potentilla erecta</i>	<i>Juncus squarrosus</i>

Il faut noter l'importance de la présence du Genévrier (*Juniperus communis*) dans la partie nord-est du site.

Sur le sectionnal de La Saumagne, les landes sont essentiellement installées sur des sols dont la profondeur dépasse les 30 cm, et dont la composante argileuse est importante, entraînant une certaine rétention en eau. Les conditions édaphiques favorisent une évolution rapide de la lande vers le milieu forestier. Les espèces pré-forestières ne rencontrent pas de contraintes écologiques pour coloniser les formations basses.

Il existe donc sur ces biens de section différents faciès de dégradation de la lande :

- Faciès de dégradation par la Fougère aigle

La Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) est la principale espèce colonisatrice des landes de la Saumagne. Cette plante à rhizome se déplace rapidement dans le sol à l'abri des intempéries (gel et sécheresse), elle forme une fronde pendant la saison de végétation (avril à octobre) qui peut mesurer plus de deux mètres par endroit, bloquant l'accès à la lumière des espèces de la lande, les faisant disparaître à terme. Les frondes meurent à l'automne et s'accumulent en épaisse litière au fil des années, empêchant la germination d'autres espèces végétales.

Le faciès de dégradation de la lande sèche à fougère est très important sur la Saumagne. Elle est très bien installée recouvrant part endroit près de la totalité de la surface aux sols et ne permettant la survie que de rares vieux pieds de Callune ou d'Ajonc nain. Dans la partie nord du site, incendiée en 1997, la litière de la Fougère aigle est moins épaisse et permet le développement d'une flore liée aux landes jeunes pieds de Callune, de Bruyère cendrée, d'Ajonc nain, de Laîche à pilules (*Carex pilulifera*) Cependant leur recouvrement reste et faible du fait de la concurrence de la Fougère.

Le faciès de lande sèche à fougère recouvre 2,72 ha du site.

- Faciès de dégradation par la Bourdaine (*Frangula alnus*)

La Bourdaine (*Frangula alnus*) est une espèce pré-forestière qui colonise les landes dont le sol a une bonne rétention en eau. Elle forme des cépées denses dont l'ombre portée nuit au développement des espèces de la lande.

Au sein des faciès de dégradation dominés par la Bourdaine, les chaméphytes de la lande sont encore bien présents mais ils sont vieux et la présence au sol d'une litière de mousses et de matière végétale non dégradée ne permet par leur régénération. C'est au sein de ce faciès que les genévriers sont les plus développés.

Les zones à faciès de lande sèche à Bourdaine se situent essentiellement dans la partie nord-est du site et recouvrent près de 2 ha.

Dans les secteurs de landes les plus dégradés du sectionnal, les deux faciès se combinent, entraînant la disparition quasi complète des espèces de la lande. Les formations à Fougère aigle et bourdaine, majoritaires, représentent 30 % du site et 4,31 ha.

De façon générale, l'état de conservation des landes de La Saumagne est préoccupant. Les landes considérées dans un état moyen de conservation représentent 40 ares et sont dispersées en cinq entités.

Classe : *Calluno-vulgaris* – *Ulicetea minoris* Braun-Blanquet & Tüxen 1943
Ordre : *Ulicetalia minoris* Quantin 1935
Alliance : *Ulicion minoris* Malcuit 1929
Association : *Ulici minoris* – *Ericetum cinereae* (Allorge 1922) J.-M. Géhu & J. Géhu 1975.
Code CORINE : 31.23 Landes atlantiques à *Erica* et *Ulex*
Code Natura 2000 : 4030 Lande mésophile atlantique

➤ Lande à Genêts

Cette formation végétale constitue un stade de recolonisation sur un sol qui a été perturbé. Elle se développe sur des sols profonds, assez riches, elle compose une formation dense monospécifique de Genêts à balai (*Cytisus scoparius*). Ce groupement est une étape dynamique vers l'installation de la forêt. Les genêts vont se développer pendant 15 à 20 ans, en enrichissant le sol avant de régresser et laisser la place aux espèces forestières (Bouleau, Chêne).

A La Saumagne, la formation est âgée et va rapidement décliner ; elle est située en lisière de formation pré-forestière ou forestière, elle correspond à d'anciennes zones de décharges sauvages.

Classe : *Cytisetea scopario* – *striati* Rivas – Martinez 1975
Ordre : *Cytisetalia scopario* – *striati* Rivas – Martinez 1975
Alliance : *Sarothamnion scoparii* Tüxen ex Oberdorfer 1957

Code CORINE : 31.84 Landes à Genêt à balai

➤ Lande à Fougères

Cette formation monospécifique dense est dominée par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Elle correspond au stade ultime de colonisation de la lande sèche. Les frondes de Fougère mesurent plus de deux mètres, la litière d'accumulation est très épaisse (entre 3 et 5 cm) créant un stade de blocage empêchant l'installation de toutes autres espèces végétales.

Cette espèce héliophile disparaît progressivement à mesure qu'avancent les lisières, laissant la place aux espèces forestières (Bouleau, Chêne).

A La Saumagne, les formations à Fougère couvrent d'importantes surfaces : 1, 25ha

Code CORINE : 31.86 Landes à Fougère aigle

➤ Fourrés à Bourdaine

Cette formation végétale est caractéristique du premier stade de colonisation forestière des zones ouvertes sur les sols acides à bon approvisionnement en eau. Elle est composée essentiellement par la Bourdaine (*Frangula alnus*) à laquelle peut être associée des bouleaux (*Betula pendula*) et des jeunes chênes (*Quercus petraea*). Ce groupement forme un fourré dense de 2 à 3 mètres de haut qui a une durée de vie d'une vingtaine d'années et laisse progressivement sa place aux espèces forestières (Chêne, Bouleau).

Classe : *Crataego monogynae* – *Prunetea spinosae* Tüxen 1962
Ordre : *Prunetalia spinosae* Tüxen 1962
Alliance : *Frangulo alni* – *Pyrion cordatea* Herrera, F. Prieto & Loidi 1991

Code CORINE : 31.832 Fourrés à Bourdaine

➤ Fourrés mixtes

Ce groupement marque les premiers stades de recolonisation forestière par les espèces ligneuses hautes, dominées par des individus jeunes.

Cette formation à la Saumagne est dominées par :

<i>Quercus petraea</i>	<i>Quercus robur</i>
<i>Betula pendula</i>	<i>Castanea sativa</i>
<i>Juglans regia</i>	

Les arbustes présents sur la strate moyenne sont :

<i>Frangula alnus</i>	<i>Evonymus europaeus</i>
-----------------------	---------------------------

Ces formations forestières jeunes représentent 70 ares.

Code CORINE : 31.8F Fourrés mixtes

➤ Bois de bouleaux de plaine et de colline

Cette formation forestière pionnière correspond au stade final de colonisation des landes. Elle est composée par un groupe monospécifique de bouleaux (*Betula pendula*) qui joue un rôle de préparation du sol à l'installation du Chêne et des autres espèces strictement forestières.

A La Saumagne, cette formation se trouve sous la forme d'un bosquet de faible superficie, essentiellement dans le sud du site.

Ces formations forestières jeunes représentent 32 ares

Classe : *Querco roboris* – *Fagetea sylvaticae* Br. – Bl. & J. Vlieger in J. Vlieger 1937
Ordre : *Quercetalia roboris* Tüxen 1931

Code CORINE : 41.B1 Bois de bouleaux de plaine et de colline

➤ Chênaie acidiphile

Cette formation forestière mature est marquée par la dominance des chênes :

<i>Quercus petraea</i>	<i>Quercus robur</i>
------------------------	----------------------

Les autres espèces forestières sont :

<i>Carpinus betulus</i>	<i>Fagus sylvaticus</i>
<i>Ilex aquifolium</i>	

Le Hêtre et le Houx apparaissent, marquant l'évolution de la Chênaie vers la Hêtraie à Houx et formant de beaux fragments en bordure nord du site.

Le sous bois acide est pauvre en espèces :

Deschampsia flexuosa *Holcus mollis*
Lonicera periclymenum

Ces formations forestières sont présentes sur l'ensemble de la bordure sud du site, elles représentent 3,66 ha soit 26% du site.

Classe : *Quercus robur* – *Fagetea sylvatica* Br. – Bl. & J. Vlieger in J. Vlieger 1937

Ordre : *Quercetalia robur* Tüxen 1931

Alliance : *Quercion robur* Malcuit 1929

Sous-Alliance : *Ilici aquifolii* – *Quercenion petraeae* Rameau suball. prov.

Code CORINE : 41.5 Chênaie acidiphile

➤ Boisements humides (Aulnaie et Saulaie marécageuse)

La bordure nord du site est marquée par un ancien fossé d'évacuation des eaux en direction du ruisseau de Gacheney. Ce fossé est aujourd'hui partiellement comblé par des formations arborées qui se sont développées sur les sols détrempés.

- Formations riveraines de Saule :

Le sol détrempé au point de suintement de la source nord-ouest du site a permis le développement d'un fourré de Saule (*Salix cinerea*). Les Saules forment de vieilles cépées dont certaines se sont écroulées sous leur propre poids.

- Forêt de Frêne et d'Aulne :

Le linéaire nord-ouest du fossé est colonisé par une formation forestière dominée par l'Aulne (*Alnus glutinosa*) et le Frêne (*Fraxinus excelsior*). Cette formation est assez âgée mais reste peu large dans les secteurs les plus humides au bord du fossé.

Le sous bois est colonisé par des espèces hygrophiles :

<i>Carex paniculata</i>	<i>Carex vesicaria</i>
<i>Carex laevigata</i>	<i>Dryopteris carthusiana</i>
<i>Lycopus europeus</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>
<i>Equisetum sylvaticum</i>	

Dans la partie nord-est du fossé, la formation est plus récente : l'Aulnaie et la Saulaie se mélangent. En lisière, l'Aulne disparaît et la bourdaine apparaît au sein des saules.

Ces formations forestières humides représentent 70 ares

Classe : *Alnetea glutinosae* Br. – Bl. & Tüxen ex Westhoff, Dijk & Passchier 1946
Ordre : *Salicetalia autitae* Doing ex westoff in Westhoff & Held 1969
Alliance : *Salicetalia cinereae* Müller et Gors 1958

Classe : *Alnetea glutinosae* Br. – Bl. & Tüxen ex Westhoff, Dijk & Passchier 1946
Ordre : *Alnetalia glutinosae* Tüxen 1937
Alliance : *Alnion glutinosae* Malcuit 1929

Code CORINE : 44.92 Saussaies marécageuses
44.91 Aulnaies marécageuses

➤ Zone rudérale

Immédiatement au sud de la route menant à Saint-Maurice-la-Souterraine, une décharge sauvage est installée sur le sectionnal. Le secteur sert de dépôt de déchets verts mais malheureusement aussi de déchets ménagers ainsi que d'encombrants. La majeure partie des éléments non-organiques a été enlevée lors du chantier de bénévoles de mars 2007.



C. Evolution historique du milieu et tendance actuelle

De mémoire d'homme, le sectionnal de La Saumagne a toujours été en lande. Les habitants utilisaient le site comme lieu de vaine pâture, par les bovins essentiellement et quelques ovins. La partie nord était dédiée au pâturage, où les bêtes étaient conduites de temps à autres sur l'ensemble de l'année.

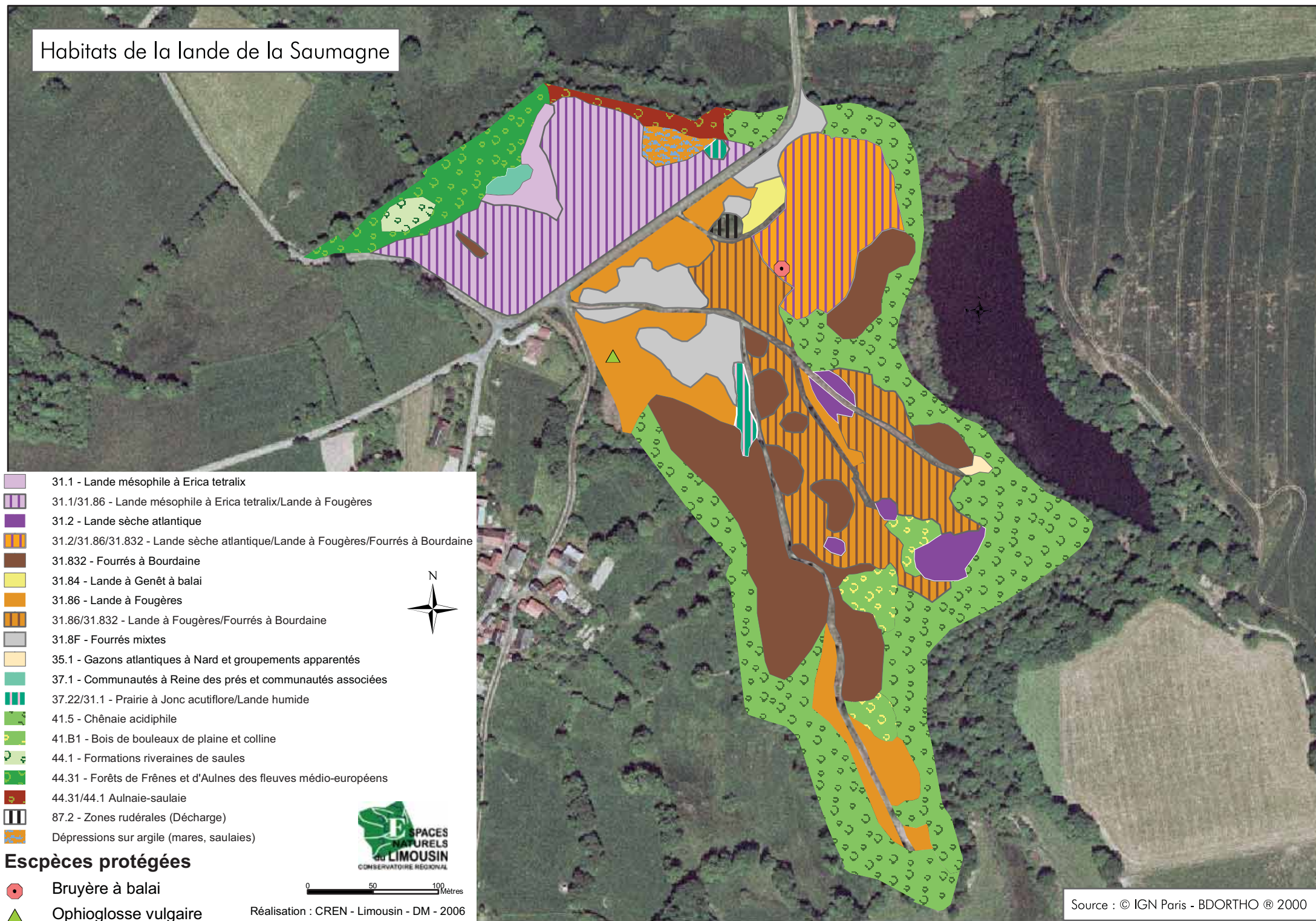
La partie sud du site avait plus une vocation de production de litière. Chaque famille y détenait une part de lande qu'elle fauchait.

Le pâturage s'est arrêté progressivement à partir de 1950. La fauche de la litière s'est aussi arrêtée de façon progressive selon le besoin des familles. La dernière récolte date du milieu des années 70.

Sur le sectionnal, les habitants utilisaient l'ensemble des ressources naturelles disponibles. L'argile était extraite dans des fosses, il existait aussi des carrières de « tufs » (arènes granitiques) et une carrière de pierre.

La source au sud-est du site servait pour faire la lessive.

Habitats de la lande de la Saumagne



A la fin des années 70, le site fut utilisé comme piste d'auto-cross. Des ball-traps y furent aussi organisés dans les années 1980.

De nos jours, les habitants de La Saumagne ont gardé un attachement fort à ce sectionnal et à son maintien en lande. Les propositions de plantation élaborées par l'Office national des Forêts, dans le milieu des années 1990 avaient provoqué une réaction de la part des habitants du village car ce projet ne permettait pas le maintien des espaces ouverts auxquels ils sont très attachés. Cet épisode a permis de maintenir une cohésion entre les habitants. Une fois les projets de boisement du site écartés, ils ont cherché à trouver un moyen de gérer leur lande. L'abandon des pratiques agricoles depuis la fin des années 70 induit une régression des milieux ouverts au profit des formations pré-forestières. De plus, juste après le refus par la population des projets de boisements deux incendies parcoururent la lande en avril 1997. Un feu consuma l'ensemble de la partie nord du site, une autre se déclara à partir de l'extrémité sud et incendia des fourrés à Bourdaine et à Bouleau.

Pour entretenir le site et éviter ce genre de problème, les habitants de La Saumagne organisèrent deux années de suite (1998 – 1999) des chantiers de bûcheronnage afin de limiter la colonisation des bourdaines sur la partie nord du site.

Puis, ils demandèrent l'intervention du CREN pour pouvoir restaurer et gérer à long terme le sectionnal qui s'est fortement fermé après 30 ans de non-gestion.

L'étude diachronique des photographies aériennes du sectionnal de La Saumagne permet de mettre en évidence l'évolution de la fermeture de la lande à partir de l'abandon de la gestion au milieu des années soixante-dix.

Année	1978	1996	2006
Milieux ouverts	82%	35%	25 %
Milieux en cours de fermeture	-	30 %	20 %
Milieux fermés	18 %	35%	55 %

Classiquement, l'expansion des milieux fermés se fait de façon centripète à partir des haies de bordure. En trente années d'abandon, les milieux ouverts ont régressé de 70 % sur le site. De plus, les valeurs de milieux ouverts correspondent à de la photo-interprétation, ainsi les 3,59 hectares encore ouverts en 2006, sont en fin de compte des milieux où les espèces préforestières sont peu développées ; c'est le cas sous la ligne EDF, ou dans la partie nord du site qui est recouverte de fougère aigle. Il est à noter, que l'incendie de 1997 a fait significativement régresser les milieux en cours de fermeture dans le nord ou le sud du site.



Fermeture des milieux de la lande de La Saumagne St Maurice la Souterraine (23)

- Milieux ouverts
- Milieux en cours de fermeture
- Milieux fermés



1978



1996



2006

Année	1978	1996	2006
Milieux ouverts	82%	35%	25 %
Milieux en cours de fermeture	-	30 %	20 %
Milieux fermés	18 %	35%	55 %

0 125 250 Mètres

D. Exploitation agricole - Environnement socio-économique

1. Activité sur la zone d'étude

Il n'y a plus d'activité permettant le maintien des formations ouvertes de type landes basses. Les fourrés de bourdaine nombreux sur le site sont exploités par les abeilles. Monsieur Francis Dalaudier, habitant de la Saumagne, dépose des ruches à l'extrême sud du site pendant la floraison des bourdaines, ainsi qu'au moment de la floraison des callunes.

2. Autres activités

Les habitants de La Saumagne gardent un attachement fort à ce sectionnal. La lande est le lieu privilégié de promenade et des activités d'extérieur (cueillette de champignons), la lande est aussi un lieu d'observation pour des ornithologues amateurs locaux (M. Dubois et Mme Dixmier).

Le sectionnal de La Saumagne est bordé au nord par un étang privé qui est géré par Monsieur Dubois. Le gestionnaire organise annuellement un pique-nique où l'ensemble des habitants du village sont invités.

L'étang et le sectionnal forment donc un ensemble naturel et paysager indéniable et un lieu de convivialité d'une grande importance sociale.

Les activités cynégétiques :

La gestion de la chasse sur le sectionnal de La Saumagne est sous la responsabilité de l'ACCA de Saint-Maurice-la-Souterraine présidée par Monsieur Chaput.

Des chasses collectives sont organisées pour le gros gibier (Chevreuil, Sanglier). Durant la saison de chasse, les battues restent rares sur la Saumagne, et ont lieu de façon générale le samedi (2 à 3 battues par saison).

Certains viennent individuellement chasser la Bécasse des bois, le Lièvre et les grives, mais ces activités restent discrètes sur le site.

Il n'y a plus de chasseur demeurant dans le hameau de La Saumagne, pas plus d'ailleurs que dans les hameaux environnants.

De petites tensions peuvent d'ailleurs naître du fait de la non connaissance des différentes personnes.

Section B :

Évaluation du patrimoine
et définition des objectifs

Les Landes de la Saumagne

Saint-Maurice-la-Souterraine, 23

I. Évaluation de la valeur patrimoniale

A. Intérêt en terme d'habitats naturels

Intitulé	Code Natura 2000	Code CORINE
Communautés annuelles, oligotrophes à mésotrophes, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiaires à montagnardes, des isoeto-juncetea	3130 - 5	22.323
Lande mésophile atlantique à <i>Ulex</i> et <i>Erica</i>	4030	31.23
Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	4010	31.11
Communautés à Reine des prés et communautés associées	6430	37.1
Prairie à <i>Molinia caerulea</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410	37.312
Formations herbeuses à <i>Nardus stricta</i> , riches en espèces, sur substrat siliceux*	6230	35.1

* : Habitat d'intérêt prioritaire

B. Intérêt floristique

1. Prospections réalisées

Les prospections principales ont été réalisées durant la saison de végétation 2006 et 2007 ; des inventaires plus succincts effectués en 2001 et 2004 ont également été pris en considération.

2. Espèces patrimoniales

Malgré son état de conservation écologique plutôt préoccupant, la lande de La Saumagne héberge encore un patrimoine végétal remarquable. Les espèces patrimoniales encore présentes de façon sporadique sur le site témoignent d'une richesse floristique passée beaucoup plus importante.

A l'instar de la lande elle-même, les stations d'espèces remarquables sont dans un état de conservation préoccupant ; ce sont des espèces dites « rémanentes » car elles reflètent des conditions écologiques qui n'existent plus aujourd'hui sur le site ou sont réduites à de très faibles surfaces.

Nom latin	Nom Commun	Protection	Indice de rareté régionale	Fréquence sur le site
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse vulgaire	PR	Rare et localisé	Une station d'une centaine de pieds
<i>Juncus tenageia</i>	Jonc des		Rare	Localisé



Dépression sur argile recreusée en mars 2007



Mégaphorbiaie (parcelle 1671)



Lande sèche (parcelle 1264)



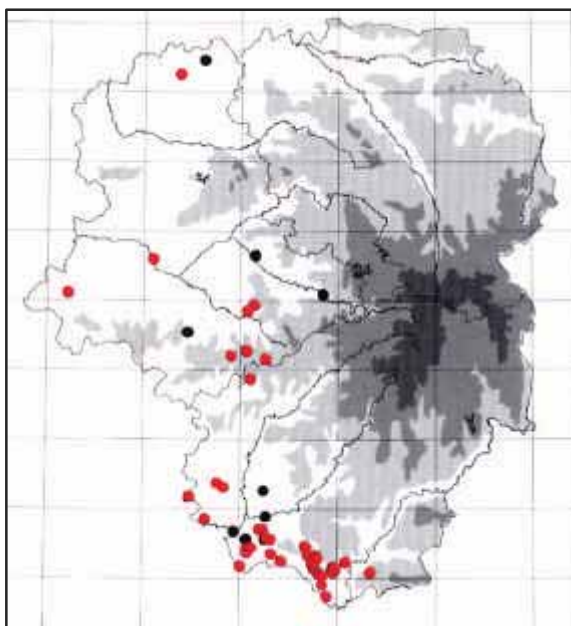
Lande colonisée par la bourdaine



Fougeraie au mois de mai

	marécages			
<i>Erica scoparia</i>	Bruyère à balais	PD	Localisé	Un pied
<i>Hypericum elodes</i>	Millepertuis des marais		Assez commune	Localisé
<i>Juncus squarrosus</i>	Jonc squarreux		Assez commun	Rare
<i>Nardus stricta</i>	Nard raide		Commun	Rare

***Ophioglossum vulgatum* L. Ophioglosse vulgaire**



Cette petite fougère se développe sur les sols frais et peu acides, le plus souvent dans des stations bien ensoleillées, au sein des prairies maigres ou des pelouses.

L'intensification des pratiques agricoles entraîne une diminution très importante de sa population sur l'ensemble de l'Europe occidentale.

La Creuse était le seul département de France sans mention de l'espèce et la Saumagne est la seule station actuellement connue du département.

Elle se situe sous la ligne électrique qui traverse le site, dans une zone dominée par la fougère aigle. Elle est constituée d'une quinzaine de pieds stériles. Les individus sont de petites tailles et peu épanouis. Ils développent leur fronde au début du mois de mai avant le développement de la fougère aigle, qui commence à faire de l'ombre à la station à la fin du

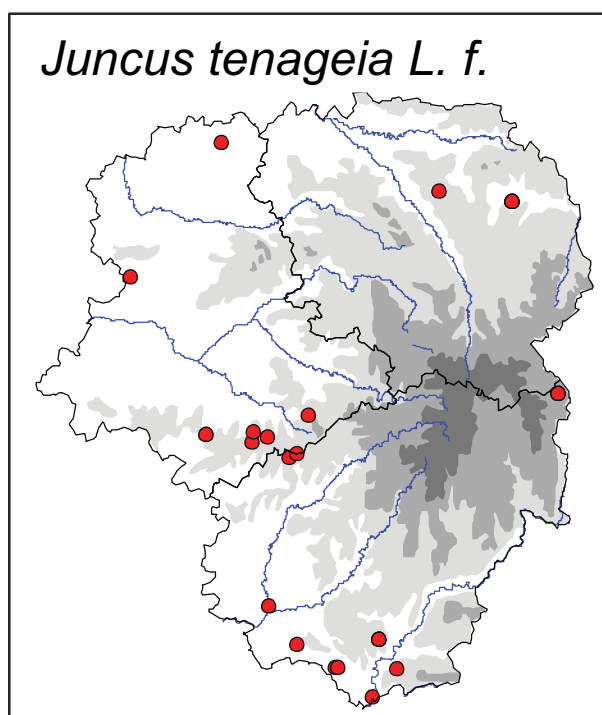
mois de juin, puis les recouvrant totalement.

L'accès à la pleine lumière en période printanière a dû suffire à la station pour se perpétuer mais la satisfaction de cette seule condition ne lui permet pas de se développer et surtout de se reproduire.



Depuis, 2006, la station est maintenue ouverte le plus longtemps possible durant la saison de végétation : les fougères créant de l'ombre sur la station sont régulièrement coupées. En 2007, 120 frondes ont été comptées sur environ 1m². Les frondes étaient de tailles très hétérogènes, les plus grandes mesurant près de 20 centimètres de hauteur sont cependant demeurées stériles. Les frondes ont été visibles pendant toute la saison de végétation (jusqu'en septembre pour certaines), du fait de la coupe régulière des fougères aigles mais aussi d'un été particulièrement arrosé. En 2006, après un été sec et sans coupe des fougères, elles n'étaient plus visibles en fin août.

Juncus tenageia – Jonc des marécages



Petite plante annuelle poussant sur les lieux siliceux humides ou argileux, dans les dépressions au sein des landes et aux bords des chemins.

En France, cette espèce d'affinité subatlantique et subméditerranéenne, assez commun à rare dans toute la France.

Dans la région, ce jonc est très peu mentionnée dans les trois départements, elle parait pourtant assez régulière dans les milieux provisoirement favorables mais passe souvent inaperçue.

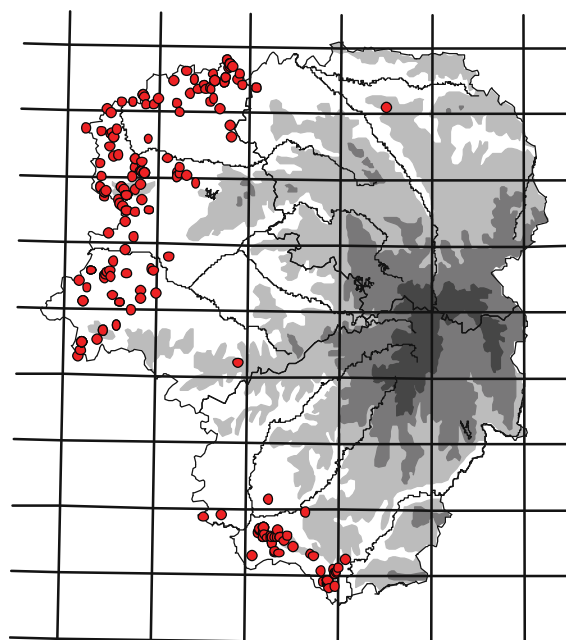
Juncus tenageia a été observé sur les dépressions d'argile qui ont restauré en mars 2007, plusieurs dizaines de pieds étaient présents.

Erica scoparia L. Bruyère à balais

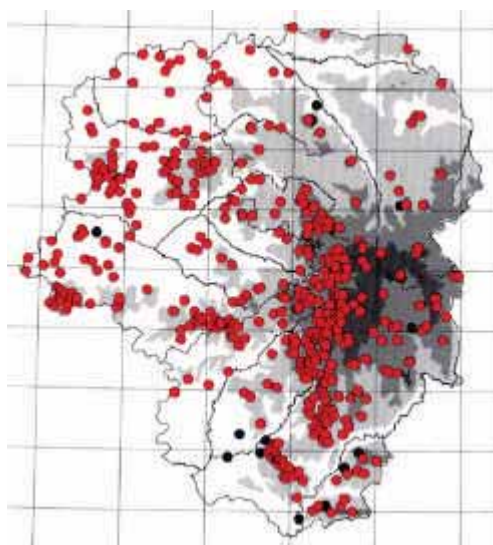
Cette Ericacée est une thermoatlantique qui se développe sur les sols acides et qui affectionne les sols engorgés une partie de l'année. En France, elle est présente sur l'ensemble de la façade ouest et dans le bassin méditerranéen, elle atteint sa limite orientale de répartition dans le département de la Creuse où elle est protégée.

Un seul pied de Bruyère à balais est présent sur la lande de la Saumagne. Ce phénomène est caractéristique de nombreuses landes de sa limite orientale de répartition où l'espèce n'est souvent représentée que par un seul individu (c'est par exemple le cas sur la lande de Vitrat - Saint Maurice la Souterraine -23 ou celle de Chégurat - Fromental - 87).

Le pied unique est âgé mais continue de fleurir.



***Hypericum elodes* L. Millepertuis des marais**



Cette plante vivace se développe sur les berges des plans d'eau ou sur le bord des fossés. Elle affectionne les eaux acides pauvres en éléments minéraux et ensoleillées.

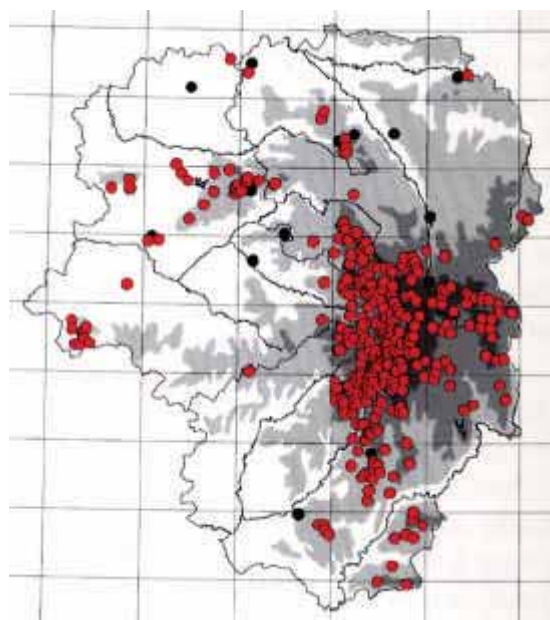
Cette espèce atlantique disparaît en France du fait de la destruction des zones humides par drainage et de la détérioration de la qualité des eaux. En Limousin, elle reste assez commune sur les zones de reliefs mais se raréfie en plaine, surtout dans le nord de la région.

A La Saumagne, cette espèce perdure dans les anciennes fosses d'extraction d'argile, mais le comblement naturel et la colonisation par les ligneux risquent de les faire disparaître à court terme.

***Juncus squarrosus* L.. Jonc squarreux**

Ce jonc vivace se développe sur les landes, les pelouses et prairies humides. Cette plante circumboréale est fréquente sur les reliefs du Limousin mais se raréfie fortement en plaine. Dans le nord de la Creuse, elle est exceptionnellement présente.

A la Saumagne, ce jonc est présent sporadiquement sur les bords de chemin.



***Nardus stricta* L.. Nard raide**

Cette graminée vivace nommée localement « poil de bouc » fait partie des « refus de pâturage » du bétail domestique, elle affectionne les pelouses sèches à paratourbeuses. Inféodée aux zones de moyenne altitude et aux substrats acides, elle se trouve très souvent en association avec le Jonc squarreux. En Limousin, elle est très commune sur les reliefs mais se raréfie en plaine. Dans les secteurs de la Basse marche, le nard reste peu fréquent.

Sur le site, il est présent çà et là sur les bords de chemins et dans les secteurs de lande les mieux conservés.

C. Intérêt faunistique

1. Prospections réalisées et inventaires

Les données faunistiques sont issues des observations de terrains réalisées dans le cadre de la réalisation de la cartographie des habitats du site et ainsi que des observations isolées provenant des locaux.

Aucune étude faunistique spécifique n'a encore été effectuée sur ce site.

2. Résultats et espèces remarquables

a. Les mammifères

Les observations directes de mammifères sur le site sont peu nombreuses, néanmoins certaines données sont remarquables.

La Genette (*Genetta genetta*, L.) a été observée à deux reprises sur le site (Dubois, com. pers.). Cette espèce de viverridé est très discrète et essentiellement nocturne. Sa présence est décelée de façon générale grâce à ses crottoirs très caractéristiques placés sur un site surélevé. L'alternance de fourrés, bosquets feuillus et de prairies forment un paysage favorable pour cette espèce. La Genette est très sensible au dérangement, la tranquillité du site semble lui être favorable.

La répartition de ce mammifère protégé, est mal connue. La Genette est peu présente dans le nord de la Creuse, les populations limousines feraient le lien entre les populations du Sud-ouest de la France qui sont bien développées et les celles du Centre de la France qui correspondent à la limite septentrionale de répartition.

Les autres espèces de mammifères observées sont : le Lièvre, le Hérisson, le Chevreuil et le Sanglier

b. Les oiseaux

Les données ornithologiques ont permis l'identification de 32 espèces différentes d'oiseaux pendant la période estivale. Les espèces observées ne sont pas nécessairement nicheuses sur le site mais peuvent utiliser le site pour ses ressources alimentaires (Cf. liste en annexe).

Dans les espèces identifiées, il y a peu d'oiseaux typiques des landes ouvertes, les espèces présentes sont forestières ou affectionnent les secteurs buissonnants. Le cortège ornithologique reflète bien l'état de fermeture du site.

L'Engoulevent (*Caprimulgus europaeus*) a été observé sur la Lande de la Saumagne par Claude Dubois durant le mois d'Août 2006. Cet oiseau affectionne les landes en cours de fermeture et les coupes forestières, sa présence est relictuelle sur le site. Une sortie nocturne, a été organisée le 12 juin 2007 mais n'a pas permis de contacter l'espèce.



En période hivernale, le sectionnal de La Saumagne accueille la Bécasse des Bois (*Scolopax rusticola*), cet oiseau est le plus remarquable observé sur le site.

Cette espèce utilise la lande et les fougeraies pour se dissimuler durant la journée. La nuit, elle va manger sur les prairies qui entourent le site.

Cette espèce est chassable en France, elle est inscrite à l'annexe II et III de la Directive Oiseaux. Elle se reproduit en Limousin avec une population nicheuse estimée entre 85 et 100 couples qui la fait qualifier de « rare » par la SEPOL. Notre région accueille d'octobre à février/mars des bécasses migratrices bien plus abondantes issues des populations de Scandinavie, des Pays Baltes et de l'ouest de la Russie. De façon générale les populations européennes sont considérées comme sensibles à la modification des habitats et à la chasse. En effet, la chasse à la bécasse est en augmentation constante en Europe, mais c'est sur notre territoire national qu'ont lieu les plus importants prélèvements.

A la Saumagne comme dans le reste du Limousin, la mosaïque des prairies, des taillis et des petits bois constitue un ensemble de milieux très favorables à l'accueil hivernal de l'espèce.

L'étang du Puy Robin, jouxtant le site attire une importante avifaune surtout durant les périodes de migration post et pré-nuptiales ce qui permet des observations d'oiseaux peu fréquents sur le territoire national. La tranquillité du site et la végétation exubérante de la queue d'étang (Aulnaie marécageuse, cariçaies) augmente de façon significative l'attrait du plan d'eau pour les oiseaux.

c. Les reptiles et amphibiens

Espèces	Protection					Liste rouge		Rareté régionale
	France	Dir Hab	Berne	Bonn	Wash.	France	Monde	Limousin
<i>Vipera aspis</i>								En voie de raréfaction
<i>Lacerta viridis</i> R	N	An.4	B2			S		Assez commun
<i>Zootoca vivipara</i> R	N		B3			S		Assez rare

Indice de rareté régionale : GMHL

Deux espèces de Lézards ont été notées sur le site, le Lézard vert (*Lacerta viridis*) et le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*).

Le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), est le reptile le plus septentrional du monde. Ce petit lézard fréquente les landes humides, moliniaies, forêts claires et humides. L'humidité du milieu et l'ensoleillement constituent les facteurs déterminants de son biotope. Les densités moyennes par hectare peuvent atteindre 500 à 600 individus dans des zones favorables (Pilorge, 1982). L'hivernage commence en octobre et finit en



mars-avril. Des températures inférieures à zéro degré ne sont pas létales pour lui. Sa présence sur la lande de la Saumagne est remarquable puisque l'espèce se raréfie dans les zones d'une altitude inférieure à 500m dans le



Cinq espèces de batraciens ont été observées sur le site il s'agit d'espèce qui sont encore assez commune dans notre région à l'exception du Sonneur à Ventre jaune (*Bombina variegata*).

Espèces	Protection					Liste rouge		Rareté régionale
	France	Dir Hab	Berne	Bonn	Wash.	France	Monde	Limousin
<i>Bombina variegata</i>	N	AN 2	B2			V		Localisé
<i>Salamandra salamandra</i>	N	AN.4	B2			R		Assez commun
<i>Triturus helveticus</i> R	N		B3			S		Commun
<i>Bufo bufo</i> R	N		B3			S		Commun
<i>Rana temporaria</i> R		AN.5	B3					Assez commun

Indice de rareté régionale : GMHL

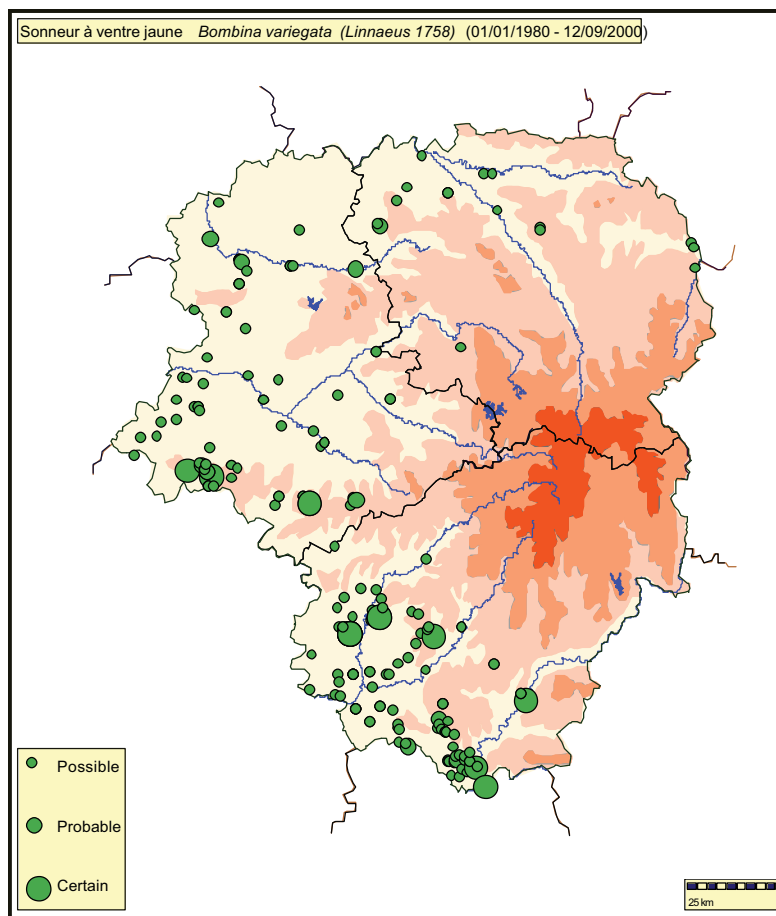
Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Ce petit Crapaud aquatique est reconnaissable à sa coloration jaune et noire sur le ventre qui est différente d'un individu à l'autre. Il a la particularité d'avoir une pupille en forme de cœur. Ce batracien est présent en Europe centrale et méridionale.

En Limousin, l'espèce est présente sur l'ensemble des zones de basse altitude (moins de 500 mètres), mais il demeure assez rare dans le nord de la Creuse.

Cet amphibien se reproduit dans des mares souvent temporaires (ornières) avec peu de végétation. Les populations Limousines semblent figurer parmi les plus importantes de notre pays.

A La Saumagne, le Sonneur a profité de la restauration des fosses d'extraction de l'argile de la parcelle 1671 de mars 2007 pour se reproduire dans les mares ainsi formées (26 juillet 2007 deux têtards ayant pratiquement achevés leur métamorphose)



D. Intérêt paysager

La lande de la Saumagne est une exception pour ce secteur de la Marche creusoise. Les landes sont généralement situées sur le sommet de collines, les « peux » et rarement sur des surfaces planes à la même altitude ou en dépression par rapport au reste du paysage.

Ainsi, la lande de la Saumagne offre un paysage très différent que le paysage agricole dominé par les prairies qui existe dans la campagne autour du village de la Saumagne.

Cette différence se traduit à la fois en terme de couleur, variant très sensiblement aux cours des saisons et en terme d'architecture, alternance d'arbustes et de formations plus rases disposés de façon anarchique.

Le fait qu'une route coupe le site en deux peut devenir un intérêt paysager important pour le site. En effet, la restauration de la lande de part et d'autre de la route permettra de mieux mettre en valeur ce paysage singulier de la Marche.

E. Critères qualitatifs d'évaluation du site

Rareté :

Les landes sont devenues des milieux naturels rares dans la région limousine, il en reste moins de 5 000 hectares dans la région. Le secteur des plateaux de la Marche creusoise (hors gorges de la Grande et de la Petite Creuses) n'en possède plus que 82 hectares répartis sur 32 sites. Les landes de plaines sont devenues les moins fréquentes de la région et leur survie dépend maintenant totalement d'interventions conservatoires volontaristes.

Diversité

Bien que la Lande de La Saumagne soit incontestablement dégradée du fait de l'abandon, elle possède encore un certain nombre d'espèces floristiques caractéristiques.

Deux types différents de landes sont présents sur le sectionnal : la lande méso-xérophile à Bruyère cendrée et la lande hygrophile caractérisée par la Bruyère à quatre angles.

Les autres habitats les plus intéressants sont associés aux dépressions humides : mégaphorbiaie, prairies à jonc acutiflore, végétation amphibie des eaux acides ; ils sont souvent relictuels mais apportent au site une importante diversité.

Superficie :

Les landes de basse altitude de la région limousine ne font en moyenne que 3 hectares. Avec ses 14 hectares d'un seul tenant, la lande de La Saumagne forme donc un site tout à fait exceptionnel (même s'il convient de rappeler que ces 14 hectares ne sont plus en 2006 uniquement recouverts par de la vraie lande).

Vulnérabilité :

Le site de La Saumagne est très menacé. Le taux de milieux fermés représente 55% de la surface du site, les milieux en cours de fermeture près de 20 %. Et les 25 % de surface du site encore en milieux ouverts sont en mauvais état de conservation.

Il est bien évident que sans des interventions de restauration forte dans les années à venir, les milieux et les espèces remarquables de la lande de la Saumagne vont totalement disparaître.

II. Définition des objectifs

A. Facteurs pouvant avoir une influence sur la gestion

Facteurs naturels

Les facteurs naturels inhérents au site vont contraindre fortement la restauration des habitats remarquables de la section.

La nature générale des sols n'est pas partout optimale pour le développement de la lande :

- Les secteurs Est et Sud-est, sont marqués par des sols peu profonds et peu évolués qui sont favorables aux développements des espèces de la lande.
- Par contre les sols des secteurs nord et ouest sont profonds et assez riches pour permettre le développement d'une couverture forestière.
- La partie nord actuellement marquée par une fougèraie est formée par un sol profond supérieur à 50 cm par endroit, une hydromorphie temporaire y est faiblement marqué en profondeur. Cette hydromorphie n'est pas suffisante pour limiter la croissance des rhizomes de Fougère aigle dans les horizons superficiels du sol. De plus ces horizons sont suffisamment développés pour restreindre le développement des espèces caractéristiques de la lande.

La dynamique naturelle sur les sols profonds est déjà largement avancée vers le stade forestier.

Sur l'ensemble de la partie ouest de site, la dynamique forestière paraît donc beaucoup trop avancée pour qu'on puisse entreprendre un retour vers le milieu ouvert.

Sur la partie nord, les espèces de la lande sont encore présentes en faible quantité sous le couvert des fougères. Mais la fougère est très fortement installée. Les frondes sont supérieures à 2 mètres et la densité au mètre carré est élevée. Par contre la litière d'accumulation est faible.

Dans les secteurs est et sud-est, les sols sont moins profonds, mais malgré tout, les espèces colonisatrices (fougère aigle et bourdaine) sont bien implantées. Les espèces des landes sont encore présentes à l'état de relique. L'installation ancienne de l'ensemble des espèces colonisatrices et la faiblesse des espèces typiques de la lande vont rendre lent et difficile la restauration des milieux de landes du site.

En effet, après de lourds travaux de restauration, dont les objectifs et les moyens sont présentés plus loin, il sera très important de lutter contre l'inertie des plantes colonisatrices. En effet, les espèces ligneuses en particulier bouleaux et bourdaines vont rejeter de souches. Ensuite, les sols à nu risquent d'être le lieu de germination de l'ensemble des espèces préforestières colonisatrices (bouleaux, Bourdaines, Genêts à balais). La faiblesse actuelle des espèces de lande va limiter la germination de leurs graines sur les sols préparés par les travaux de restauration.

De plus la perturbation du sol pour lutter contre la Fougère aigle peut favoriser la minéralisation et l'installation de la ronce et d'autres espèces.

B. Bilan de l'état général du site et arguments relatifs aux objectifs de gestion.

Arguments relatifs à la gestion des habitats

Les habitats remarquables de la Saumagne sont fortement dégradés. Malgré tout, le site héberge un nombre important d'espèces typiques et remarquables des landes sèches et mésophiles limousines ainsi que des dépressions sur argile.

Les objectifs de gestion du site vont concerner essentiellement les habitats humides et landeux du sectionnal.

L'état de dégradation de ces habitats va demander la mise en place de travaux de restauration lourds. Ensuite, la phase de réinstallation des habitats risque d'être longue et nécessitera une gestion précise.

On l'a vu, les conditions écologiques qui doivent permettre aux formations de la lande de perdurer n'existent plus que dans de rares endroits à La Saumagne. Les travaux de restauration vont donc dans un premier temps se focaliser sur des secteurs qui sont encore restaurables soit environ 5 hectares. Ces secteurs ont été définis en fonction de la cartographie des unités de végétation, de l'ancienneté de dégradation de l'habitat et de son accessibilité.

Afin de faciliter les travaux de restauration et la formation d'un corridor écologique, l'ensemble des secteurs à réhabiliter est continu.

✓ Les habitats de landes

Afin de reconstituer les conditions nécessaires au retour des habitats de lande, il faut agir sur le sol. Les landes se développent sur des sols pauvres. Actuellement la litière d'accumulation des végétaux entraîne un enrichissement du sol. De plus, la Fougère aigle est l'espèce colonisatrice la plus importante sur le site. Pour lutter contre cette plante il faut agir sur son système racinaire.

Il s'agira donc d'extraire du site la litière d'accumulation et de déstructurer les premiers horizons du sol afin de couper et mettre à l'air libre les rhizomes de fougère.

La mise à nu du sol consécutive à ces opérations sera favorable à l'installation de la lande, mais les jeunes plantules des espèces typiques risquent d'avoir très rapidement à faire à une forte concurrence. En effet, les sols nus sont aussi favorables à la germination des espèces ligneuses colonisatrices (bouleaux, Bourdaines, Genêts). Aussi sera-t-il important d'effectuer des travaux de bûcheronnage sélectif afin de limiter le nombre de semenciers autour des secteurs à restaurer. Les travaux du sol ne seront pas suffisant pour faire disparaître la fougère aigle. Plusieurs fauches seront nécessaires pendant la période de végétation (à partir de mi-mai) afin d'empêcher la réinstallation de la Fougère aigle.

✓ Les zones humides

Les différentes zones humides sont marquées essentiellement par une colonisation par des espèces ligneuses. Leur restauration sera plus aisée. Elle passe par un retrait des espèces ligneuses (Saules, Bourdaines..) via dessouchage ou bûcheronnage. Une partie des saules pourront être traités

en têtards. Une fauche de restauration peut-être envisagée au cas par cas. Les dépressions devront être sur creusées pour augmenter leurs capacités de rétention en eaux, afin d'améliorer les travaux effectués au printemps 2007 qui ont donné des résultats encourageants.

✓ Les habitats préforestiers et forestiers

Les secteurs où les caractéristiques écologiques ne permettent pas d'envisager une restauration des milieux ouverts sont des habitats préforestiers ou forestiers.

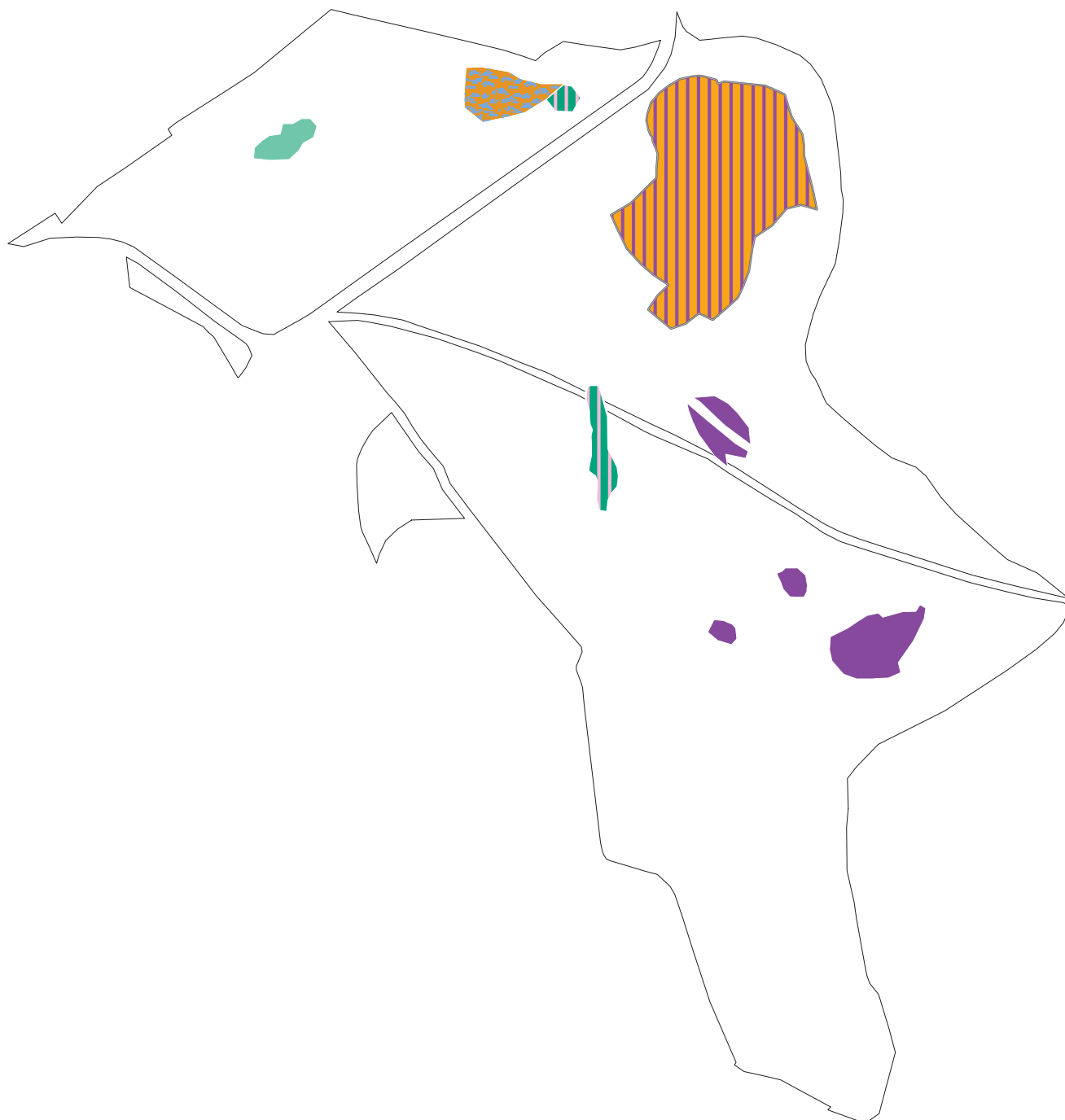
Dans l'état actuel du site et des priorités de gestion définies plus haut, l'ensemble de ces formations ne seront pas prioritaires dans le cadre de la mise en place d'une gestion appropriée dans les premières années du plan de gestion. Leur évolution naturelle pourra cependant faire l'objet de suivis.

Arguments relatifs à la valorisation du site

Actuellement, le site est fortement dégradé, les premières années du plan de gestion vont être mises à profit pour réaliser de gros travaux de restauration et des travaux de gestion appropriés afin de permettre la réinstallation durable des habitats landeux et humides du site. Ce travail constituera une priorité.

Néanmoins, une réflexion pourra d'ores et déjà s'engager avec les habitants et la municipalité afin d'intégrer la valorisation future du site dans une démarche plus large, à l'échelle du Pays ouest Creusois ou du département.

Zones à restaurer en priorité sur la lande de la Saumagne Habitats d'intérêt communautaire



- 31.1 - Lande humide
- 31.2 - Lande sèche atlantique
- 31.2/31.86 - Lande mésophile à Erica tetralix/Lande à Fougères
- 31.2/31.86/31.832 - Lande sèche atlantique/Lande à Fougères/Fourrés à Bourdaine
- 37.1 - Communautés à Reine des prés et communautés associées
- 37.22/31.1 - Prairie à Jonc acutiflore/Lande humide
- Dépressions sur argile (mares, saulaies)

0 75 150 Mètres

C. Objectifs relatifs à la conservation du patrimoine

1. Objectifs relatifs à la conservation des habitats naturels (OH)

OH 1 : Restaurer les différents faciès de landes

OH 2 : Restaurer les différentes zones humides du site

OH 3 : Restaurer un réseau de mare

OH 4 : Lutte ciblée contre la Fougère aigle

2. Objectifs relatifs à la conservation des espèces (OE)

OE 1 : Favoriser le développement de la station d'Ophiglosse commune

OE 2 : Favoriser l'installation des espèces végétales des zones humides et des mares temporaires

OE 3 : Favoriser le maintien du Sonneur à ventre jaune dans les mares.

OE 4 : Favoriser l'installation des espèces végétales des landes

OE 5 : Favoriser l'habitat potentiel de l' Engoulevent d'Europe

OE 6 : Favoriser la présence des oiseaux adeptes des milieux ouverts

3. Objectifs relatifs à la connaissance du milieu (OS)

OS 1 : Suivre la restauration des espèces végétales inféodées aux habitats humides et landeux

OS 2 : Suivre le développement de la station d'Ophioglosse

OS 3 : Suivre les populations d'espèces animales inféodées aux habitats humides et landeux

C. Objectifs relatifs à l'accueil du public et à la pédagogie (OP)

OP 1 : Maintenir l'interdiction de dépôt d'ordures sauvages sur la partie nord ouest du site (parcelle 1264).

OP 2 : Mettre en place une valorisation légère du site en collaboration avec les collectivités locales et les sectionnaires.

Section C :
Plan de travail

Les Landes de la Saumagne
Saint-Maurice-la-Souterraine, 23

I. Opérations

Ces opérations tentent de répondre aux objectifs définis dans la partie précédente. Ils seront codés de la façon suivante :

GH : Gestion des habitats, des espèces et des paysages AP : Accueil et pédagogie
SE : Inventaires et suivis écologiques MF : Maîtrise foncière

A. Gestion des habitats naturels, des espèces et des paysages

On distinguera ici :

- les opérations de restauration, limitées dans le temps ;
- les opérations de gestion proprement dites, faisant suite aux premières et destinées à les succéder ;
- les opérations plus ponctuelles.

1. Opérations de restauration

①	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
	RH 1	Préparation du sol pour favoriser la germination des espèces de la lande	Restaurer les différents faciès de landes	OH 1
			Favoriser l'installation des espèces végétales des landes	OE 4
			Lutte ciblée contre la Fougère aigle	OH 3

Détail de l'opération : La dynamique végétale sur la lande de La Saumagne a modifié les premiers horizons du sol (litière) empêchant le développement des espèces typiques de la lande. L'objectif est de recréer un sol favorable à la germination de ces espèces. En fonction des conditions édaphiques et surtout du type de végétation qui a remplacé la lande, deux techniques de restauration vont être utilisées.

RH1 a : Restauration de la parcelle 1671. La dynamique de cette parcelle est essentiellement liée à la Fougère aigle. Un premier travail consistera donc à exporter de la litière d'accumulation pour mettre le sol à nu. Par la suite un travail du sol aura lieu sur les premiers horizons du sol afin de broyer les rhizomes et de les mettre à l'air libre pendant la phase hivernale afin de les soumettre aux éventuelles gelées (2 passages de « Cover Crop » ou de cultivateur, l'un étant perpendiculaire à l'autre).

RH1 b : La partie sud de la Saumagne a connu une évolution différente, la colonisation est dominée par les bourdaines en mélange avec les fougères aigles formant un réseau de broussaille impénétrable. Ainsi, un premier travail de restauration consistera à détruire sélectivement et à exporter des îlots de broussailles. En fonction des résultats produits un travail du sol aura lieu.

Les rémanents des travaux de restauration seront exportés et entreposés sur la place de dépôt située à l'emplacement de l'ancienne décharge sauvage.

Localisation : Ces opérations auront lieu sur les parcelles 1671, 1263 et 1264.

Intervenant : Prestataire Entrepreneur travaux agricoles et Forestier (Caillaud, 05 55 63 00 26)

Devis : Entreprise Caillaud, devis pour 11 774 euros (TTC) pour 5 ha de restauration de milieux : arrachage, étrépage et évacuation des végétaux

Période et périodicité : les périodes automnales et hivernales sont les plus adaptées, en fonction de la portance des sols.

②

Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
RH2	Curage et reprofilage des fosses d'extractions d'argiles.	Restaurer les différentes zones humides du site	OH 2
		Restaurer un réseau de mare	OH 3
		Favoriser l'installation des espèces végétales des zones humides et des mares temporaires	OE 2
		Favoriser le maintien du Sonneur à ventre jaune dans les mares)	OE 3

Détail de l'opération : Les anciennes fosses d'extractions sont des habitats favorables à de nombreuses espèces végétales et animales. L'objectif est de les recreuser et les reprofiler afin de les rendre très attractives pour l'ensemble des espèces inféodées. L'opération nécessite l'intervention d'une pelle pour reprofiler les berges et dessoucher les ligneux qui se sont développés dedans. Un curage partiel pourra être envisagé dans les secteurs d'accumulation de vases.

Localisation : Deux secteurs sont présents sur les landes de La Saumagne et représentent une surface d'environ 30 ares.

Intervenant : Prestataire entrepreneurs de travaux publics et agricoles..

Période et périodicité : Ce travail se déroulera après les travaux de restauration des zones enfrichées.

③

Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
RH 3	Bûcheronnage sélectif	Restaurer les différents faciès de landes	OH 1
		Favoriser l'installation des espèces végétales des landes	OE 4
		Lutte ciblée contre la Fougère aigle	OH 3

Détail de l'opération : Certains secteurs de la Lande nécessitent des travaux de bûcheronnage sélectif. Ces travaux doivent permettre le passage des engins devant réaliser les opérations RH1 et RH3. La bûcheronnage doit aussi permettre de rétablir la connexion des habitats landicoles actuellement isolés.

Localisation : Le bûcheronnage aura lieu essentiellement dans la partie sud du site.

Intervenant : Equipe technique du CRENL

Période et périodicité : Ce travail devra être effectué en complément des opérations RH 1 et RH3

2. Opérations de gestion

①	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
	GH 1	Limitation mécanique de la Fougère aigle	Restaurer les différents faciès de landes	OH 1
			Lutte ciblée contre la Fougère aigle	OH 4
			Favoriser l'installation des espèces végétales des landes	OE 4

Détail de l'opération : Le travail du sol n'entraînera pas la disparition totale de la Fougère aigle. Une fauche de contrôle devra avoir lieu au moins deux fois par an les années suivant les travaux de restauration.

Localisation : La surface à traiter sera de l'ordre de 4 à 5 ha.

Intervenant : Prestataire, entrepreneur de travaux agricoles et forestiers

Devis : Ferme équestre du Moulin du Goutay, tarif horaire d'un broyeur: 60 euros TTC, soit 720 euros pour les 12 heures estimées nécessaires :

Période et périodicité : Ce travail devra avoir lieu une fois en fin de printemps (mi-juin) et un autre passage mi-juillet.

②	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
	GH 2	Limitation de la Fougère aigle	Restaurer les différents faciès de landes	OH 1
			Lutte ciblée contre la Fougère aigle	OH 4
			Favoriser l'installation des espèces végétales des landes	OE 4

Détail de l'opération : Les derniers secteurs où la lande est encore développée sur La Saumagne, ne sont pas mécanisables. Pour maintenir et favoriser le développement de la lande sur ces secteurs , il faudra donc procéder à des fauches estivales, surtout pour limiter le développement de la Fougère aigle.

Localisation : La surface à traiter est de l'ordre de 1 400 m².

Intervenant : Equipe technique du CRENL ou prestation locale

Période et périodicité : Ce travail devra avoir lieu une première fois en fin de printemps (mi-juin) et un autre passage sera nécessaire vers la mi-juillet.

③	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
	GH 3	Entretien de la station d'Ophioglosse vulgaire	Favoriser le développement de la station d'Ophioglosse commun	OE 1
			Lutte ciblée contre la Fougère aigle	OH 4

Détail de l'opération : La station d'Ophioglosse vulgaire est à l'heure actuelle étouffée par le développement de la Fougère aigle. Des travaux de restauration et d'entretien vont être entrepris afin de faire régresser la fougère aigle tout en protégeant la station d'Ophioglosse. Une fauche sélective manuelle sera effectuée autour de la station pour lui permettre d'accéder à la lumière. Ensuite, un bûcheronnage sélectif permettra d'éliminer des arbustes gênants. Le rhizome de l'Ophioglosse étant sensible au tassement du sol, le travail mécanique sera proscrit.

Localisation : Station d'Ophioglosse : une surface entre 250 et 500 m² sera à traiter

Périodicité : fauche estivale pour limiter le développement de la fougère aigle.

Intervenant : Equipe technique du CREN ou prestation locale

④	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
GH 4	Entretien des dépressions sur argiles	Restaurer les différentes zones humides du site	OH 2	
		Restaurer un réseau de mare	OH 3	
		Favoriser l'installation des espèces végétales des zones humides et des mares temporaires	OE 2	
		Favoriser le maintien du Sonneur à ventre jaune dans les mares)	OE 3	

Détail de l'opération : A la suite de la restauration des dépressions sur argiles et des mares, il est possible qu'il y ait des rejets ligneux. Il sera donc opportun de prévoir des travaux de débroussaillage et de bûcheronnage léger en fonction de la dynamique.

Localisation : Dépressions sur argiles ou mares : 0,27 ha.

Intervenant : Equipe technique du CREN ou prestation en local

Période et périodicité : Ce travail devra avoir lieu en période hivernale ou à la descente de sève (automne) au cours du plan de gestion, une ou deux saisons de végétation après la restauration.

B. Inventaires et suivis écologiques

①

Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
SE 1	Placette de suivi des impacts des travaux de restauration	Suivre la restauration des espèces végétales inféodées aux habitats humides et landeux	OS 1

Détail de l'opération : Suite aux premiers travaux qui vont être entrepris sur la lande de La Saumagne, un suivi de la restauration de la végétation est nécessaire pour permettre de réorienter les travaux de gestion au cours du plan de gestion.

Une placette sera posée en fonction du type de travaux et du type d'habitat existant avant restauration. Il s'agira d'une placette circulaire de 50 m² (rayon : 4 m), un suivi phytosociologique y sera réalisé.

A ce suivi protocolaire devra s'ajouter un suivi écologique de l'ensemble du site.

Localisation : Zones restaurées (3 à 4 placettes)

Intervenant : CREN Limousin

Période et périodicité : durée 5 saisons de végétation après les travaux

②	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
---	----------	-----------	----------	-----------

SE 2	Suivi des dépressions sur argiles	Suivre la restauration des espèces végétales inféodées aux habitats humides et landeux	OS 1
		Suivre les populations d'espèces animales inféodées aux habitats humides et landeux	OS 3

Détail de l'opération : Sur les dépressions, un suivi écologique sera mené pour connaître l'évolution de ces habitats. Lors de ce suivi, un inventaire de la faune aquatique les utilisant sera nécessaire (batraciens, Odonates).

Localisation : Zones restaurées (3 à 4 placettes)

Intervenant : CREN Limousin

Période et périodicité : Pendant les 5 saisons de végétation suivant les travaux, en période estivale

③	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
	SE 3	Etude sur l'avifaune du site	Suivre les populations d'espèces animales inféodées aux habitats humides et landeux	OS 3

Détail de l'opération : le diagnostic écologique a mis en évidence la faiblesse actuelle de l'avifaune nicheuse inféodée aux milieux ouverts.

L'objectif est de mener une étude de l'avifaune nicheuse après les travaux de restauration, cette étude sera plus spécifiquement axée sur les espèces remarquables liées aux landes (Busard Saint-Martin, Engoulevent d'Europe, Bécasse des bois ...).

Elle pourra utiliser 2 techniques :

- des suivis du type STOC EPS pour avoir une idée de la densité des couples d'oiseaux nicheurs et des biotopes utilisés,
- une recherche plus ciblée des espèces remarquables et en particulier de leurs lieux précis de nidification.

Localisation : Ensemble du site

Intervenant : SEPOL (devis : 3 000 euros)

Période et périodicité : Une saison de reproduction, en fin de plan de gestion

④	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
	SE 4	Comptage de la station d'Ophioglosse vulgaire	Suivre le développement de la station d'Ophioglosse	OS 2

Détail de l'opération : L'Ophioglosse est l'espèce la plus remarquable du site. Un suivi du nombre de pieds et de leur vitalité sera mis en place. Elle sera axée sur la recherche des pieds fertiles (la station étant uniquement composée de pieds stériles pour le moment).

Localisation : station d'Ophioglosse

Intervenant : CREN

Période et périodicité : Période estivale

C. Accueil et pédagogie

①	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
	AP 1	Animations locales	Mettre en place une valorisation légère du site en collaboration avec les collectivités locales	OP 2

Pendant le déroulement du plan de gestion, le site risque d'être en chantier et en restauration de façon continue. Il est par conséquent trop tôt pour évoquer une valorisation un peu conséquente. Par contre, il est très important de maintenir le contact avec les divers acteurs locaux qui ont, à un titre ou à un autre, manifesté de l'intérêt pour le site. Il sera ainsi nécessaire de proposer des sorties présentant les travaux et leurs résultats de façon régulière pour communiquer sur nos actions. De plus, l'appropriation du site est forte de la part des locaux et l'organisation annuelle de chantier de bénévoles peut être un bon moyen d'entretenir les liens.

D. Maîtrise foncière ou d'usage

①	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
	MF 1	Création d'un futur parc de pâturage	Maîtrise foncière des parcelles voisines en déprise	OF 1

Dans la mesure où la restauration de la parcelle 1671 permet la restauration rapide d'un milieu landeux, il sera peut-être possible d'envisager une mise en pâturage. Dans ce cas les parcelles 1672 et 1674, à l'heure actuelle en déprise, pourraient permettre la création d'un parc de pâturage intéressant qui pourrait être proposé à un éleveur local.

F. Animation du Plan de gestion

①	Code op.	Opération	Objectif	Code obj.
	OPG 1	Animer le plan de gestion	Evaluer l'impact des opérations de gestion sur l'ensemble du site d'étude	OS 3

Cette opération a pour objectif de maintenir un contact avec les acteurs locaux, d'informer sur les objectifs et les moyens de gestion ou de restauration sur le site et d'organiser au mieux les actions prévues dans le plan de gestion.

II. Plan de travail

A. Synthèse des opérations

1. Synthèse par opération

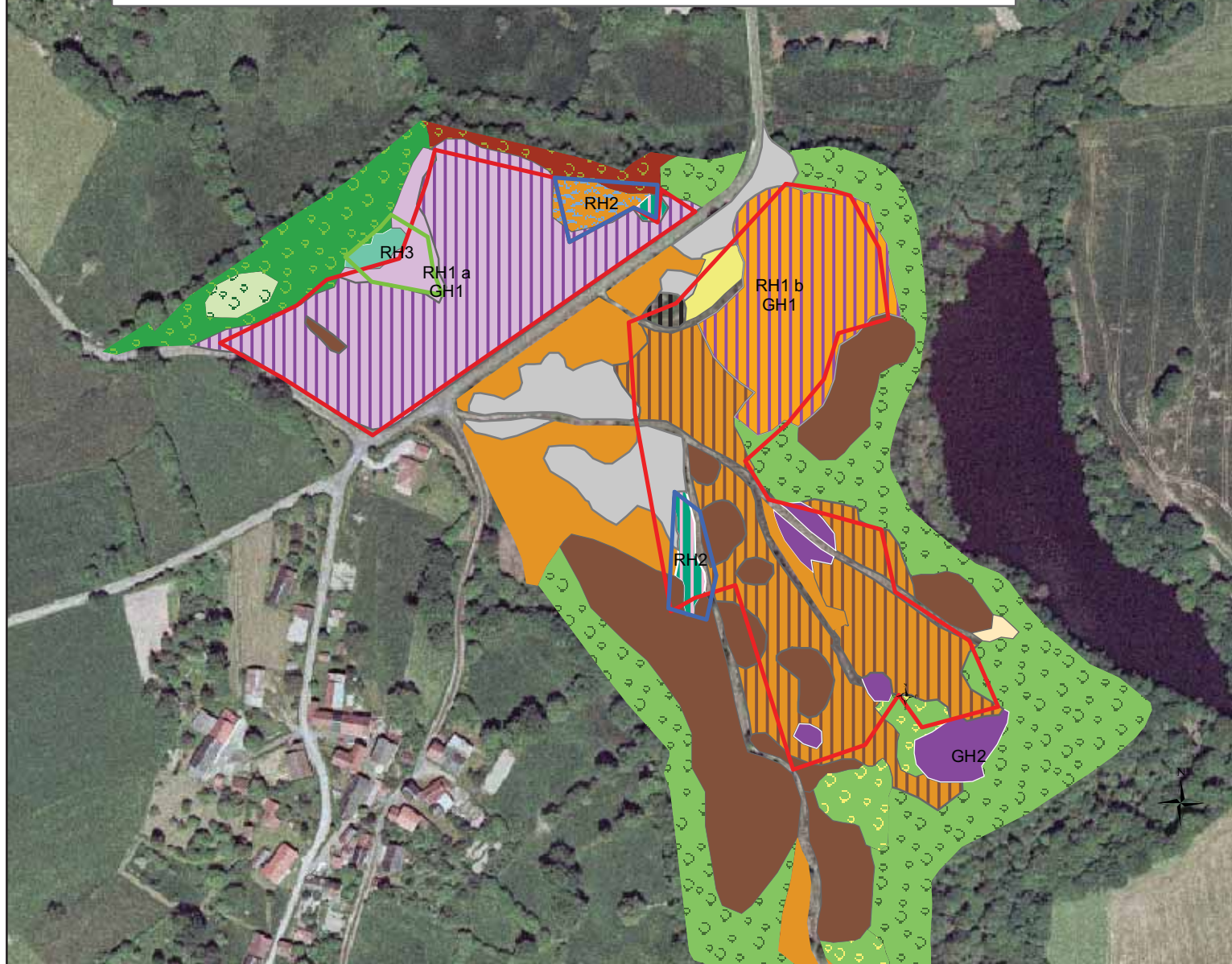
2. Synthèse par parcelle

cf. tableaux ci-après

B. Carte des opérations

cf. carte ci-après

Travaux de gestion et restauration de la lande de la Saumagne



	31.1 - Lande mésophile à Erica tetralix
	31.1/31.86 - Lande mésophile à Erica tetralix/Lande à Fougères
	31.2 - Lande sèche atlantique
	31.2/31.86/31.832 - Lande sèche atlantique/Lande à Fougères/Fourrés à Bourdaine
	31.832 - Fourrés à Bourdaine
	31.84 - Lande à Genêt à balai
	31.86 - Lande à Fougères
	31.86/31.832 - Lande à Fougères/Fourrés à Bourdaine
	31.8F - Fourrés mixtes
	35.1 - Gazons atlantiques à Nard et groupements apparentés
	37.1 - Communautés à Reine des prés et communautés associées
	37.22/31.1 - Prairie à Jonc acutiflore/Lande humide
	41.5 - Chênaie acidiphile
	41.B1 - Bois de bouleaux de plaine et colline
	44.1 - Formations riveraines de saules
	44.31 - Forêts de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens
	44.31/44.1 Aulnaie-saulaie
	87.2 - Zones rudérales (Décharge)
	Dépressions sur argile (mares, saulaies)

0 50 100 Mètres

Travaux

- RH1 a : étrepage et travail du sol : 1,8 ha
- RH1 b : Arrachage de la végétation : 3,2 ha
- RH2 : Curage des dépressions : 0,27 ha
- RH3 : coupe sélective de ligneux : 014 ha



Code opérat	Code objectif	Opération	Localisation	Intervenant	Période	Année 1 2008	Année 2 2009	Année 3 2010	Année 4 2011	Année 5 2012
RH 1	OH1, OE4, OH3	Préparation du sol pour favoriser la germination des espèces de la lande	1671, 1263, 1264	Caillaud, Moulin du Goutay	Automnale	11 370 €				
RH 2	OH2, OE2, OE3, OH3	Curage et reporefilage des fosses d'extraction d'argiles	1671, 1263	Caillaud	Automnale	598 €				
RH 3	OH1, OE4, OH3	Bûcheronnage sélectif	1671, 1263, 1264	CREN	Automnale	9 jh				
GH 1	OH1, OH4, OE4	Limitation mécanique de la Fougère aigle	1671, 1263, 1264	Moulin du Goutay	Estivale	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €
GH 2	OH1, OH4, OE4	Limitation manuelle de la Fougère aigle	1264	Conservateur	Estivale	Bénévolat	Bénévolat	Bénévolat	Bénévolat	Bénévolat
GH 3	OE1, OH4	Entretien de la station d'Ophioglosse vulgaire	1263	Conservateur	Estivale	Bénévolat	Bénévolat	Bénévolat	Bénévolat	Bénévolat
GH 4	OH2, OH3, OE2, OE3	Entretien des dépressions sur argiles	1671, 1263	CREN	Automnale		Bénévolat			Bénévolat
SE 1	OS1	Placette de suivi des impacts des travaux	1671, 1263, 1264	CREN	Estivale		1 jh	1 jh	1 jh	1 jh
SE 2	OS1, OS3	Suivi des dépressions argileuses	1671, 1263	CREN	Estivale	½ jh	½ jh	½ jh	½ jh	½ jh
SE 3	OS3	Etude sur l'Avifaune	Site	SEPOL	Saison de reproduction					3 000 €
SE 4	OS2	Comptage de la station d'Ophioglosse vulgaire	1263	CREN	Estivale	½ jh	½ jh	½ jh	½ jh	½ jh
AP 1	OP2	Animations locales				1 jh	1 jh	1 jh	1 jh	1 jh
MF 1	OF1	Création d'un futur parc de pâturage								3 jh
OPG1	OS3	Animer le plan de gestion				7 jh	2 jh	2 jh	2 jh	2 jh

C. Prévisions budgétaires

1. Détail financier par action

RH 1 : Préparation du sol pour favoriser la germination des espèces de la lande

Intervenant	Type de travaux	Par. 1671	Par.1263/1264	Total opération
Ent. Caillaud	Décapage avec export	3 875 €		
Ent. Caillaud	Arrachage avec export		7 272 €	
Ent. Moulin du Goutay	Travail du sol	221 €		
Total		4 096 €	7 272 €	11 370 €

RH 2 : Curage et reprofilage des fosses d'extractions d'argiles

Intervenant	Type de travaux	Par. 1671/1263	Total opération
Ent. Caillaud	Creusement mare	600 €	
Total		600 €	600 €

GH 1 : Limitation mécanique de la Fougère aigle

Intervenant	Type de travaux	1671/1263/1264	Total opération
Ent. Moulin du Goutay	Broyage fougère	760 €	Sur les 5 ans
Total		760 €	3 800 €

5. Tableau de synthèse

	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	Total
RH1	11 370 €					11 370 €
RH2	598 €					598 €
RH3	2 205 €					2 205 €
GH1	760 €	760 €	760 €	760 €	760 €	3 800 €
GH2						
GH3						
GH4						
SE1		245 €	245 €	245 €	245 €	980 €
SE2	122 €	122 €	122 €	122 €	122 €	610 €
SE3					3 000 €	3 000 €
SE4	122 €	122 €	122 €	122 €	122 €	610 €
AP 1	245 €	245 €	245 €	245 €	245 €	1 225 €
MF 1					735 €	735 €
OPG	1 715 €	490 €	490 €	490 €	490 €	3 675 €
total	17 137 €	1 984 €	1 984 €	1 984 €	5 719 €	28 808 €

Frais de déplacement basé sur 120 km AR à 0,38 euros/km : 45euros

Frais de personnels estimé à 200 euros/jour (180 euros J/h + 20 euros frais généraux)

Journée homme : 245 euros

Annexes :

Annexe 1 : Carnet d'adresse

Annexe 2 : Listes faune - flore

Les Landes de la Saumagne

Saint-Maurice-la-Souterraine, 23

Annexe 1 :

Carnet d'adresses

Mairie de Saint-Maurice-la-Souterraine : 05 55 63 05 47
Fax : 05 55 63 38 36

Mlle Calbrun (adjointe au maire) 05 55 32 44 34

Claude Magnat : 05 55 39 28 00

Devalois Claude : 05 55 39 96 74

Chaput Michel (Président de l'ACCA de Saint-Maurice) : 05 55 63 13 56,
06 88 33 86 57

Claude Dubois : 05 55 76 20 21

Dixmier Françoise : 01 47 02 99 72 ou 01 46 61 24 42

Entreprise Caillaud : 05 55 63 00 26, fax : 05 55 63 73 59

Ferme équestre du Moulin du Goutay : 05 55 76 14 59

Annexe 2 :

Liste flore

Nom scientifique	Nom vernaculaire	
<i>Achillea millefolium</i> L.	Achillée millefeuille	
<i>Agrostis canina</i> L.	Agrostide des chiens	CC
<i>Agrostis capillaris</i> L.	Agrostide capillaire	
<i>Agrostis stolonifera</i> L.		AC-L
<i>Aira caryophyllaea</i> L.	Canche caryophyllée	CC
<i>Ajuga reptans</i> L.	Bugle rampant	CC
<i>Alliaria petiolata</i> (M. Bieb.) Cavara et Grande	Alliaire officinale	AC-L
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	CC
<i>Angelica sylvestris</i> L.	Angélique des bois	CC
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	Flouve odorante	CC
<i>Bellis perennis</i> L.	Pâquerette	CC
<i>Betula pendula</i> Roth.	Bouleau verruqueux	CC
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P. Beauv.	Brachypode penné	AC
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Hudson) P. Beauv.	Brachypode des bois	AC-L
<i>Briza media</i> L.	Brize intermédiaire	CC
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	Callune	
<i>Caltha palustris</i> L.	Populage des marais	CC
<i>Calystegia sepium</i> (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC
<i>Cardamine flexuosa</i> With.		CC
<i>Cardamine pratensis</i> L.	Cardamine des prés	CC
<i>Carex echinata</i> Murray	Laïche étoilée	C
<i>Carex hirta</i> L.	Laïche hérissée	AC
<i>Carex laevigata</i> Smith	Laïche lisse	CC
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	Laïche noire	AC-L
<i>Carex ovalis</i> Good.	Laïche des lièvres	CC
<i>Carex pallescens</i> L.		C
<i>Carex panicea</i> L.	Laïche faux panic	CC
<i>Carex paniculata</i> L.	Laïche paniculée	CC
<i>Carex pilulifera</i> L.	Laïche à pilules	
<i>Carex rostrata</i> Stokes	Laïche rostrée	C
<i>Carex vesicaria</i> L.	Laïche vésiculeuse	C
<i>Carex viridula</i> subsp. <i>oedocarpa</i> (Anderss.) B. Schmid		CC
<i>Carpinus betulus</i> L.	Charme	C
<i>Carum verticillatum</i> (L.) Koch	Carum verticillé	CC
<i>Castanea sativa</i> Miller	Châtaignier	C
<i>Centaurea nigra</i> L.	Centauree noire	CC
<i>Cerastium fontnum vulgare</i>		

<i>Ceratocapnos claviculata</i> (L.) Lidén	Corydale à vrilles	AC-L
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	Cirse des marais	CC
<i>Convolvulus arvensis</i> L.	Liseron des champs	CC
<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier	CC
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	Gaillet croisette	CC
<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L.	Cuscute du Thym	C
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Genêt à balai	
<i>Dactylis glomerata</i> L.	Dactyle aggloméré	CC
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soo	Orchis tâchetée	CC
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC.	Danthonie	CC
<i>Daucus carota</i> L.	Daucus carotte	CC
<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.	Canche flexueuse	CC
<i>Digitalis purpurea</i> L.	Digitale pourpre	C
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P. Fuchs	Fougère des chartreux	AC
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	Fougère mâle	CC
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P. Beauv.		CC
<i>Equisetum sylvaticum</i> L.	Prêle des bois	RR
<i>Erica cinerea</i> L.	Bruyère cendrée	CC
<i>Erica tetralix</i> L.	Bruyère à quatre angles	CC
<i>Erophila verna</i> (L.) Chevall.	Drave de printemps	CC
<i>Euonymus europaeus</i> L.	Fusain d'Europe	C
<i>Euphrasia officinalis</i> subsp. <i>pratensis</i> Schübler & Martens	Euphrase officinale	CC
<i>Fagus sylvatica</i> L.	Hêtre	CC
<i>Festuca ovina</i> L. <i>sl.</i>	Fétuque ovine	CC
<i>Festuca rubra</i> L. <i>sl.</i>	Fétuque rouge	CC
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	Reine des prés	CC
<i>Frangula alnus</i> Mill.	Bourdaïne	CC
<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne élevé	C
<i>Galeopsis tetrahit</i> L.	Ortie royale	CC
<i>Galium aparine</i> L.	Gaillet gratteron	CC
<i>Galium mollugo</i> L.	Gaillet mollugine	CC
<i>Galium palustre</i> L.	Gaillet des marais	CC
<i>Galium saxatile</i> L.	Gaillet du Harz	
<i>Geranium robertianum</i> L.	Géranium herbe-à Robert	CC
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R. Brown		CC
<i>Hedera helix</i> L.	Lierre grimpant	C
<i>Hieracium pilosella</i> L.	Epervière piloselle	CC
<i>Holcus lanatus</i> L.	Houlque laineuse	CC
<i>Holcus mollis</i> L.	Houlque molle	
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	Ecuelle d'eau	CC
<i>Hypericum elodes</i> L.	Millepertuis des marais	C
<i>Hypericum humifusum</i> L.	Millepertuis rampant	
<i>Hypericum pulchrum</i> L.	Millepertuis élégant	CC
<i>Hypochaeris radicata</i> L.	Porcelle enracinée	

<i>Ilex aquifolium</i> L.	Houx	CC
<i>Iris pseudacorus</i> L.	Iris d'eau	C
<i>Jasione montana</i> L.		CC
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. (=sylvaticus)	Jonc sylvatique	CC
<i>Juncus bufonius</i> L.	Jonc des crapauds	CC
<i>Juncus bulbosus</i> L.	Jonc bulbeux	CC
<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars	
<i>Juncus squarrosus</i> L.	Jonc squarreux	
<i>Juncus tenageia</i> L. fil.		R
<i>Juncus tenuis</i> Willd.	Jonc ténu	C
<i>Juniperus communis</i> L.	Genévrier	C
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	Grande Marguerite	CC
<i>Lonicera periclymenum</i> L.	Chèvrefeuille ...	CC
<i>Lotus corniculatus</i> L.	Lotier corniculé	CC
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav. (=uliginosus)	Lotier des fanges	CC
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	Luzule des champs	CC
<i>Luzula multiflora</i> (Retz) Lej.	Luzule à fleurs nombreuses	CC
<i>Lycopus europaeus</i> L.	Lycophe d'Europe	CC
<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	Lysimaque commune	CC
<i>Melampyrum pratense</i> L.	Mélampyre des prés	CC
<i>Mentha aquatica</i> L.	Menthe aquatique	AC-L
<i>Mentha arvensis</i> L.	Menthe des champs	CC
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	Molinie	CC
<i>Myosotis scorpioides</i> L.	Myosotis des marais	CC
<i>Nardus stricta</i> L.	Nard raide	CC
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.		R
<i>Ornithopus perpusillus</i> L.	Pied d'oiseau délicat	
<i>Pedicularis sylvatica</i> L.	Pédiculaire des bois	CC
<i>Pinus sylvestris</i> L.	Pin sylvestre	CC
<i>Plantago coronopus</i> L.		C
<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	CC
<i>Plantago major</i> L.	Plantain majeur	CC
<i>Poa annua</i> L.	Paturin annuel	CC
<i>Poa pratensis</i> L.	Pâturin des prés	CC
<i>Poa trivialis</i> L.	Pâturin commun	CC
<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose	Polygale à feuilles de Serpolet	AC
<i>Polygonum aviculare</i> L.		
<i>Polypodium vulgare</i> L. sl.	Polypode vulgaire	CC
<i>Populus tremula</i> L.	Tremble	CC
<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier	CC
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	Fougère aigle	
<i>Quercus robur</i> L.	Chêne pédonculé	CC
<i>Ranunculus acris</i> L.	Renoncule acre	CC
<i>Ranunculus flammula</i> L.	Petite douve	CC

<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante	CC
<i>Rubus discolor</i> Weihe et Nees		C
<i>Rubus gr. fruticosus</i> L.	Ronces	CC
<i>Rumex acetosa</i> L.	Grande oseille	CC
<i>Rumex acetosella</i> L.	Renouée petite-oseille	
<i>Salix acuminata</i> Miller	Saule brun-cendré	CC
<i>Salix aurita</i> L.	Saule à oreillettes	AC
<i>Scutellaria minor</i> Huds.	Toque mineure	CC
<i>Silene flos-cuculi</i> (L.) Greuter & Burdet (= <i>Lychnis f-c</i>)	Lychnis fleur de coucou	CC
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke	Silène enflé	
<i>Solanum dulcamara</i> L.	Morelle douce-amère	CC
<i>Solidago virgaurea</i> L.	Verge d'or	CC
<i>Sphagnum</i> sp.	Sphaigne sp.	
<i>Stellaria alsine</i> Hoffm.	Stellaire des bois	CC
<i>Stellaria holostea</i> L.	Stellaire holostée	CC
<i>Succisa pratensis</i> Moench	Succise des prés	CC
<i>Teucrium scorodonia</i> L.	Germandrée scorodaine	CC
<i>Ulex europaeus</i> L.		AC-L
<i>Ulex minor</i> Roth	Ajonc nain	CC
<i>Urtica dioica</i> L.	Ortie dioïque	CC
<i>Valeriana dioica</i> L.	Valériane dioïque	C
<i>Veronica hederifolia</i> L.		CC
<i>Sphagnum denticulatum</i>		C

Indices de rareté :

(définis par A. VILKS en mars 1998, caractérisant l'abondance de chaque espèce au niveau du Limousin)

RR : Très rare CC : très commun
R : Rare AC : assez - commun
LR : Localisé à rare C : Commun
L : Localisé

Protection :

Nat. : Espèce protégée au niveau national (Arrêté du 20 janvier 1982, modifié par l'Arrêté du 31 août 1995, relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire)

Rég. : Espèce protégée au niveau régional (Arrêté du 1er septembre 1989 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Limousin complétant la liste nationale)

Liste faune

Liste des espèces d'oiseaux observées	
Bécasse des bois	Merle noir
Bergeronnette des ruisseaux	Mésange à longue queue
Bergeronnette grise type	Mésange bleue
Bruant jaune	Mésange charbonnière
Buse variable	Milan noir
Canard colvert	Moineau domestique
Chardonneret élégant	Pic épeiche
Corbeau freux	Pic vert
Corneille noire	Pigeon ramier
Coucou gris	Pinson des arbres
Fauvette à tête noire	Pinson des arbres
Fauvette des jardins	Pouillot fitis
Fauvette grise	Pouillot véloce
Geai des chênes	Rossignol philomèle
Grimpereau des jardins	Rougegorge familier
Grive draine	Rougequeue noir
Grive musicienne	Serin cini
Hirondelle rustique	Tourterelle des bois
Hypolaïs polyglotte	Tourterelle turque

Données : CREN –Limousin G Labidoire, K. Guérbaa

Liste herpétologique
Lacerta vivipara Jacquin 1787
Lacerta viridis (Laurenti 1768)
Liste des Odonates
Platycnemis pennipes (PALLAS, 1771)
Coenagrion puella (LINNE, 1758)
Libellula quadrimaculata LINNE, 1758
Ischnura elegans (VAN DER LINDEN, 1820)
Enallagma cyathigerum (CHARPENTIER, 1840)
Calopteryx virgo meridionalis
Anax imperator LEACH, 1815

Données CREN – Limousin M Bonhomme, K Guérbaa, synthèse lande 2001

Rédaction : Mathieu BONHOMME
Delphine MAÇONNERIE

Avec le soutien de :

